



Comité économique et social européen

JUILLET 2015/JULY 2015

La Conférence Climat, ses enjeux, ses promesses

Séminaire des Conseils économiques et sociaux européens

LES ACTES DE COLLOQUES DU CESE

The Climate Conference, its issues, its promises

The European Economic and Social Councils' seminar

THE ESEC'S CONFERENCES PROCEEDINGS



Séminaire des CES européens sur la Conférence Climat, ses enjeux, ses promesses

LES **ACTES** DE COLLOQUES DU CESE

Conseil économique, social et environnemental,
Paris, le 13 Juillet 2015.

Sommaire

- 5** ■ Introduction générale
- 10** ■ Débat
- 12** ■ Session 1. Les enjeux des négociations pour le monde du travail
- 22** ■ Débat

- 24** ■ Session II. Les enjeux géopolitiques et de société du changement climatique
- 36** ■ Débat
- 37** ■ Conclusion et clôture
- 38** ■ Communiqué de presse

Avertissement

Ces actes sont issus du décryptage de l'enregistrement audio du séminaire des Conseils économiques et sociaux européens qui s'est tenu le 13 juillet 2015, au siège de Conseil économique, social et environnemental.

Chaque intervention a ensuite été synthétisée par l'équipe chargée de l'élaboration du présent document.

Tous les auteurs ont été contactés pour réviser et approuver le résumé de leur intervention et un petit nombre a proposé des corrections qui ont été incluses.

■ Introduction générale

Henri Malosse

Président du Comité économique, social européen (CES EU)

Henri Malosse tient à adresser, au nom des Conseils économiques et sociaux (CES) de l'Union européenne et en son nom propre, un message de compassion et de solidarité envers la société civile grecque et ses représentants.

M. Malosse évoque une étude lancée par l'Observatoire du Développement Durable du Comité économique et social européen (CES Européen), selon laquelle les citoyens européens se disent conscients et informés des enjeux climatiques mais regrettent une confiscation des débats par les experts de même qu'une influence trop importante des acteurs de la production énergétique. De nombreuses initiatives locales – à l'échelle des groupements, des associations, des municipalités – ont vu le jour mais ces dernières manquent de marge de manœuvre, en raison de l'instabilité du cadre juridique. Il ressort de l'étude que la société civile est l'acteur principal du changement mais elle manque cruellement de moyens.

M. Malosse rappelle que le dérèglement climatique ne se limite pas aux questions environnementales mais qu'il touche un spectre beaucoup large, impactant sur notre vie quotidienne, notre santé, nos emplois, nos besoins. Le dérèglement climatique aura des conséquences sociales et économiques directes dans toute l'Europe, y compris et surtout dans ses régions ultrapériphériques.

A ce titre, M. Malosse salue les représentants des CES de la Polynésie française et de la Martinique, dont la présence témoigne d'un fort investissement sur le sujet.

Selon le dernier rapport de la Commission mondiale sur l'Economie et le Climat, le coût du réchauffement climatique est estimé entre 0.5% et 2% du PIB mondial d'ici 2050, ce qui aura un fort impact en termes d'emploi. Mais il est à noter que la transition énergétique ouvre aussi de formidables opportunités économiques car elle encourage l'innovation, la création d'emplois ou encore la préservation de la santé publique. M. Malosse évoque ainsi les initiatives locales, venues notamment de Corse, de Polynésie française ou encore de Martinique, pour parvenir à une autosuffisance énergétique. C'est un grand changement de société qui est à l'œuvre : par exemple la possibilité de produire sans polluer avec le développement du numérique et des imprimantes 3D, la diminution du gaspillage grâce à une économie circulaire ou encore la valorisation de produits durables contre l'obsolescence programmée. Sur ce dernier point, M. Malosse se dit très fier que le CES Européen ait été la première institution à introduire ce sujet dans les discussions européennes. Il en appelle à une mondialisation raisonnable, avec des productions relocalisées selon des principes de bon sens.

Il est ainsi attendu que la conférence Climat conclue un accord fort et basé sur un principe de responsabilité partagée mais différenciée. Les règles de concurrence doivent être équitables, ce qui nécessite de chiffrer le coût des gaz polluants, comme condition *sine qua non* d'un monde plus juste. Pour M. Malosse, la libéralisation des marchés financiers et de marchandises du pourtour méditerranéen reflète bien l'absurdité du système mondial actuel : seuls les déplacements de personnes y demeurent réglementés. M. Malosse en appelle ainsi à inventer un nouveau mode d'organisation des relations internationales qui ne soit plus basé sur un rapport de forces mais sur un dialogue d'égal à égal entre citoyens responsables. Tel est le message que les représentants des CES souhaitent adresser à la Conférence Climat.

Jean-Paul Delevoye

Président du Conseil,
économique, social et
environnemental (CESE de
France)

Jean-Paul Delevoye souhaite excuser l'absence des représentants du CES de Grèce puis salue la présence de nombreux représentants de CES régionaux. Cette venue est d'autant plus appréciée que M. Delevoye réaffirme sa conviction que la faiblesse des États sera compensée par la force des territoires et par la mobilisation citoyenne.

Il rappelle en outre que le Conseil économique, social et environnemental compte en son sein, depuis cinq ans et suite à une révision constitutionnelle, des associations environmentalistes et des représentants du monde de la jeunesse. Cette nouvelle composition a permis au

monde économique et au monde agricole de s'approprier les enjeux environnementaux de même qu'il a permis au monde environnementaliste de s'approprier des problématiques économiques et agricoles. De nombreux avis portant sur la transition énergétique ou sur l'efficience énergétique de l'industrie ont depuis été émis, ce qui a permis de construire une culture commune autour des questions environnementales.

M. Delevoye insiste par ailleurs sur la nécessité d'élaborer une pédagogie d'opinion qui doit débuter très tôt dans le cursus scolaire.

Il revient par ailleurs sur la pertinence du choix du ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, de qualifier la situation de « dérèglement climatique » et non plus seulement de « changement climatique ». Le terme « dérèglement » permet ainsi d'ouvrir l'horizon conceptuel et d'inclure dans la réflexion le dérèglement social potentiel de même que le dérèglement capitalistique.

M. Delevoye se dit ravi que la diplomatie française aux Nations Unies œuvre pour un engagement plus fort des Etats mais il invite à ne pas oublier que les négociations étatiques resteront lettre morte si les parlements ne les ratifient pas ensuite. A cet égard, il souligne le travail engagé par le CESE, l'Assemblée Nationale et le Sénat français afin d'élaborer une déclaration commune sur les points qui font consensus et notamment repris de la déclaration du Sommet mondial Climat & Territoires qui s'est tenu à Lyon au début du mois de juillet 2015. A titre d'exemple, M. Delevoye se dit favorable à une taxation carbone axée sur le consommateur de même qu'à une solidarité internationale. C'est en ce sens que le CESE mobilise ses partenaires européens et africains, de même que la communauté francophone dans son ensemble. C'est en ce sens également que le CESE soutient la création d'un Fonds vert qui pourrait être alimenté par la taxation carbone et qui serait

destiné à l'Afrique, le continent émettant le moins de CO₂ et risquant pourtant le plus de subir les conséquences du dérèglement climatique.

Enfin, M. Delevoye insiste sur l'implication indispensable de la société civile car celle-ci, contrairement aux pouvoirs politiques, n'est pas obligée de défendre des intérêts mais est animée par la volonté de préserver le bien commun, la planète.

Yves Mathieu

Directeur de Missions Publiques
et co-coordonnateur du Débat
Citoyen Planétaire sur le Climat
et l'Energie (WWViews)

Yves Mathieu présente les résultats de la consultation mondiale lancée le 6 juin 2015 dans 77 pays et initiée par Missions publiques, le Danish Board of Technology, la Commission nationale du Débat Public en France et l'UNFCCC. Cette consultation, pensée sur le principe d'une délibération citoyenne et non d'un sondage, a recueilli l'avis de 10 000 citoyens dans le monde. A noter que ces citoyens ont reçu, deux semaines à l'avance, des documents leur permettant de s'informer sur le sujet et, pour les personnes illettrées, des ateliers de lecture ont été organisés.

Il ressort d'abord que plus de 80 % des citoyens interrogés sont favorables à une taxation carbone et que 68% souhaitent que leur Etat s'engage dans la lutte contre le dérèglement climatique même s'il n'est pas suivi par d'autres Etats. S'agissant de l'engagement différencié entre les Etats, il semble qu'une proportion plus importante souhaite qu'il soit déterminé selon le pouvoir économique futur des Etats et non sur leurs responsabilités passées. En outre, dans le panel interrogé, 2 citoyens sur 3 considèrent que le réchauffement

climatique représente plus une opportunité qu'une menace. Il ressort également que les deux leviers d'action privilégiés par les citoyens dans la transition énergétique sont l'évolution du mix énergétique et l'éducation.

M. Mathieu invite les participants à consulter le site internet reprenant en détail et par pays les résultats de cette consultation ainsi que son processus d'élaboration. Toutes les bases de données recueillies sont de plus proposées en accès libre afin que chacun puisse, s'il le souhaite, les exploiter.

Jean-Paul Delevoye

Jean-Paul Delevoye souligne que la question climatique est désormais d'ordre politique. Car si des solutions techniques et des outils financiers existent, ce sont les décisions politiques qui manquent aujourd'hui. La déclaration franco-péruvienne de Lima (COP 20) a pourtant mis en garde du danger que représenterait une absence de réaction et d'anticipation.

M. Delevoye rappelle que les CES ont pour mission d'expliquer les enjeux du réchauffement climatique afin que les citoyens puissent devenir davantage acteurs du changement. Et c'est précisément dans cette perspective que le présent séminaire fait dialoguer les CES nationaux, les CES régionaux, plusieurs groupes majeurs de l'ONU ainsi que des représentants d'organisations internationales et des diplomates.

M. Delevoye les remercie de leur présence.

Mary Robinson

Envoyée spéciale pour les changements climatiques du Secrétaire Général des Nations Unies,
Présidente de la Fondation Mary Robinson - Climate Justice
(Message vidéo)

Mary Robinson se réjouit que le CES Européen ait émis un avis mettant l'accent sur les droits humains et sur le rôle essentiel de la société civile pour mobiliser et lutter contre le changement climatique, en particulier en cette année 2015. L'accord qui sortira de la COP 21 à Paris ne sera pas mis en œuvre par les hommes politiques mais bien par la société civile. Elle en appelle ainsi à opter pour une approche centrée sur la dimension humaine. Car, au-delà des volets techniques et scientifiques des négociations de la COP 21, l'enjeu essentiel relève des droits humains, du bien-être des hommes.

Elle ajoute que toute action en faveur du climat se doit d'être guidée par l'impératif de protection des droits de l'Homme. A cet égard, La Fondation qu'elle préside, Climate Justice, a récemment tiré la sonnette d'alarme quant aux répercussions négatives que certaines actions de lutte contre le changement climatique ont sur les populations. Une transition vers le zéro carbone ne doit pas se faire au détriment des plus vulnérables ; ce qui implique que le quatrième pilier défini par la présidence française de la COP 21 - la mobilisation des acteurs non-étatiques - soit renforcée.

Emmanuel Decaux

Président de la 27^e Réunion des Organes de Traité près le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies,

Président du Comité International des Disparitions Forcées

Emmanuel Decaux évoque les effets du changement climatique sur la pleine jouissance des droits de l'Homme, en s'appuyant sur un inventaire établi par le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies. Ce rapport du 30 avril 2015 présente la position commune des Rapporteurs spéciaux des Nations Unies pour le droit des personnes handicapées, Mme Catalina Devandas Aguilar ; pour la question des obligations relatives aux droits de l'Homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, sain, propre et durable, M. John H. Knox ; pour l'extrême pauvreté et les droits de l'Homme, M. Philip Alston ; pour le droit à l'eau potable et à l'assainissement, M. Léo Heller ; et l'Expert Indépendante pour les droits de l'Homme et la solidarité internationale, Mme Virginia Dandan.

La prise de conscience de la relation entre droits de l'Homme et changement climatique est relativement récente et résulte de deux évolutions novatrices : l'intégration dans les Droits de l'Homme du droit au développement en tant que droit individuel et collectif, et la prise en compte de concepts plus larges tels que le développement durable (synthèse entre développement et environnement), la sécurité humaine (englobant les Droits de l'Homme, la sécurité collective, la sécurité alimentaire ou encore la sécurité sanitaire). M. Decaux en appelle à une approche qualitative et non pas seulement quantitative, ce qui était l'une des faiblesses des Objectifs pour le Développement du Millénaire. Les Objectifs du Développement Durables (ODD) proposent quant à eux une synthèse des droits de l'Homme, de l'environnement et du développement. Pour renforcer cette dynamique incluant

pleinement les droits de l'Homme, M. Decaux insiste sur la nécessité d'impliquer toute les parties prenantes et non la seule responsabilité des Etats. Cet effort peut s'appuyer sur le Global Compact, pacte mondial lancé par le Secrétaire général Kofi Annan en 2000, dans lequel les engagements volontaires portant sur les droits de l'Homme mais aussi les droits du travail, de l'environnement, de la lutte contre la corruption sont recommandés. Les travaux de John Ruggie développant un cadre conceptuel comme la responsabilité sociale et environnementale des entreprises ont approfondi cette démarche.

Artur Runge-Metzger

Directeur de la Stratégie climatique internationale à la direction générale Action climat de la Commission européenne

Arthur Runge-Metzger souligne que la Commission européenne, du fait qu'elle doit rendre des comptes aux 500 millions de citoyens de l'UE, est à l'écoute de la société civile et la considère comme un acteur majeur de la transition énergétique. Il souligne que la lutte contre le réchauffement climatique représente un défi pour la classe politique et les partenaires sociaux qui devront coopérer.

Même s'il se réjouit des résultats de la consultation mondiale évoquée précédemment, il appelle à ne pas sous-estimer les difficultés de la conférence à Paris, à savoir mettre d'accord 196 parties prenantes ayant des intérêts et niveaux de développement divergents.

La Commission ambitionne toutefois un accord ambitieux, équitable et contraignant, devant permettre d'éviter une augmentation de la température globale au-dessus de 2 degrés. Jusqu'à ce

jour, 46 pays ont présenté au secrétariat de la Conférence leur projet de réduction d'émission de CO₂, représentant 65% des émissions globales. Si ces efforts ne suffisent pas encore à atteindre l'objectif, ils montrent toutefois que la majorité des pays souhaitent parvenir à un accord.

Pour M. Runge-Metzger, l'accord de Paris n'est que le début du processus, le véritable défi en étant son application. Il ajoute que l'UE porte la responsabilité d'assumer un rôle de leader, non seulement en raison de sa force économique et scientifique mais aussi parce qu'elle dispose déjà, depuis 2005, d'une politique climatique, contrairement à de nombreux autres pays qui viennent seulement de débuter les procédures interministérielles et les consultations nécessaires. En outre, l'Europe a déjà diminué ses émissions de CO₂ d'environ 20% depuis 1990, tout en enregistrant une croissance économique de 45% dans la même période ; ce qui montre que la lutte contre le réchauffement climatique ne se fait pas au détriment de l'économie et de l'emploi.

L'association de l'ensemble des parties prenantes à la mise en œuvre des mesures décidées à Paris est, pour M. Runge-Metzger, absolument indispensable. Il salue à ce propos les propositions de la Convention des Maires sur l'efficacité énergétique dans le bâtiment, la mobilité ou encore les systèmes énergétiques. Cette convention représente 6000 villes et 190 millions Européens.

En amont d'un possible accord, la Commission prépare d'ores et déjà des mesures de réduction d'émissions de CO₂ pour l'après 2020, telles que la révision du système d'échange des quotas d'émission et des mesures pour les secteurs en dehors de l'échange (bâtiment, transport, agriculture), ainsi qu'une législation concernant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. L'association des parties

prenantes, notamment les partenaires sociaux, à la formulation et l'implémentation de ces mesures sera assurée.

M. Runge-Metzger ajoute que la Commission tient particulièrement compte des aspects économiques afin de préserver des conditions optimales de production au sein de l'UE ainsi qu'une concurrence équitable à l'échelle mondiale.

M. Runge-Metzger rappelle que le plan Juncker encourage les investissements

relatifs à l'amélioration des réseaux énergétiques transnationaux, à la transition énergétique des entreprises et des ménages, à la mobilité écologique ainsi qu'à la recherche dans les technologies réductrices d'émissions.

M. Runge-Metzger conclut sur l'importance du rôle de la société civile et indique que la Commission assure un dialogue avec les partenaires sociaux à toutes les étapes du processus.

Débat

Pierre Cuypers

CESER Ile de France

M. Cuypers souhaite que l'on s'interroge davantage sur les raisons qui poussent les migrants à quitter en masse leur pays d'origine. Il en appelle à une collaboration renforcée avec leurs Etats afin que ces derniers ne perdent pas leur potentiel humain.

Henri Malosse

M. Malosse cite l'exemple du Liban. Ce pays de 4 millions d'habitants accueille 2 millions de réfugiés (500.000 Palestiniens depuis des décennies et 1,5 millions de Syriens) fuyant la famine, la guerre et la pauvreté. Il ajoute que la migration ne devrait pas poser un problème majeur à l'Union européenne bien qu'elle se montre toutefois incapable de gérer la situation, comme en témoignent les récents drames en mer Méditerranée.

Jean-Paul Delevoye

M. Delevoye identifie le sous-développement économique comme un facteur important de la migration africaine notamment. La croissance économique de nombreux pays étant encore freinée par des traditions incompatibles avec une économie moderne, telle que l'inexistence de propriété foncière au Sénégal, la communauté internationale, l'Union européenne et notamment la France mènent d'ores et déjà une réflexion sur de nouveaux outils réglementaires afin d'adapter le cadre juridique aux besoins d'une économie moderne, tout en respectant les traditions locales.

Un autre facteur de migration tient selon lui au recul mondial de la démocratie depuis une dizaine d'années et au délitement du

modèle de l’État-Nation. Dans certaines régions africaines, aucune force étatique et politique n’étant présente, des groupes comme Boko Haram peuvent gagner du terrain. La communauté internationale doit d’ailleurs se demander si la gestion du conflit à l’occidentale est appropriée pour des régions tribales et multiethniques.

S’agissant de la politique intérieure européenne, M. Delevoye souligne que si la venue des réfugiées crée des tensions au sein de la population, cela est lié au délitement du modèle social européen. L’Union européenne devrait donc revenir à un modèle social qui élimine la concurrence

et le dumping sociaux entre les États. En même temps, il est nécessaire de lutter contre le non-respect de la loi et le crime organisé (trafic de drogues, d’armes et des hommes). Ce faisant, l’UE lutterait contre les tentatives de certaines forces politiques de faire exploser l’Europe en attisant la peur des migrants et les sentiments antimusulmans.

Selon le Président Delevoye, la migration actuelle résulte également des moyens modernes de communication qui réduisent la distance communicative entre les gens et créent un nouveau type de communauté internationale. L’Union européenne doit prendre en considération cette évolution.

■ Session 1. Les enjeux des négociations pour le monde du travail

Pierre-Jean Coulon

Vice-président de la Section Transport, énergie, infrastructures et société de l'information – CES EU
Modérateur

Pierre-Jean Coulon préfère d'abord l'expression « adhésion sociale » plutôt qu'« acceptation sociale » car celle-ci met davantage l'accent sur le mouvement. Il reprend ensuite les propos de François Hollande tenus devant la Conférence internationale du Travail, le 11 juin 2015 :

« Agir pour le climat, c'est agir pour la croissance, c'est agir pour la justice, aussi pour le droit du travail puisqu'il y a une coïncidence. Car chaque fois qu'il y a une exploitation déraisonnée des ressources naturelles, il y a aussi une exploitation inacceptable des travailleurs. Agir pour le climat, c'est transformer les modes de production et le mode de développement. Cela ne pourra se faire qu'avec les partenaires sociaux. »

Peter Poschen

Directeur du département de la Création d'emploi et du développement des entreprises – Organisation Internationale du Travail (OIT)

Peter Poschen est convaincu qu'il existe une relation très étroite entre le monde du travail et le changement climatique.

L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) préconise, dans son rapport « Décarboniser le développement », la prise en compte des impacts sociaux afin de gérer le changement climatique. Peter Poschen précise qu'1 emploi sur 2 est directement lié au changement climatique, soit environ 1,5 milliards de travailleurs. Ceci correspond à la moitié de la force de travail mondiale, aux actifs des secteurs les plus pollueurs, aux consommateurs de ressources naturelles et aux travailleurs extrêmement exposées au changement climatique, tels que les agriculteurs.

Peter Poschen cite l'exemple de l'Europe et de son image trompeuse. En effet, si elle est perçue comme exemplaire, c'est uniquement grâce à l'externalisation de sa production industrielle. Le chiffre des 2 tonnes par personne et par an est considéré comme permettant de ne pas dépasser le budget carbone de la planète. Mais la vérité est de l'ordre de 7 à 10 tonnes par an et par personne en Europe. En Europe, on se vante des progrès qui ont été réalisés mais on ne parle pas de la délocalisation des émissions. Si l'on tient compte du bilan commercial de l'Europe, il y a une augmentation de 25% des émissions. On se situe alors plutôt entre 10 et 12 tonnes par tête.

Peter Poschen insiste sur l'importance et la justesse de la taxe carbone. Selon lui,

l'un des facteurs clefs pour y parvenir est la pédagogie politique. L'eurobaromètre, qui prend la température de la population annuellement en Europe par un sondage indique que l'année dernière 80% des Européens étaient convaincus qu'une politique agressive d'adaptation créera de l'emploi en Europe. C'est fondamental pour le soutien politique en Europe. Il faut miser sur l'adaptation et se baser sur le socle de protection sociale.

Se pose alors la question de la formation. En effet, Peter Poschen explique qu'il est impossible de gérer cette transition sans des travailleurs bien formés. Or il y a des pénuries de compétences partout, même au niveau local, comme l'illustre l'exemple français où la moitié des investissements dans le bâtiment est consacrée aux rénovations à des fins d'amélioration énergétique alors même qu'on observe un manque flagrant de main d'œuvre compétente localement. Il faut aller plus loin et développer des filières durables : bâtiment, agriculture, électronique. Le monde du travail peut proposer des solutions. Le plus grand programme d'amélioration énergétique dans le bâtiment en Europe a été lancé par les partenaires sociaux en Allemagne, lors de la crise d'après la réunification qui a mené à une chute d'activités dans le bâtiment. Les partenaires sociaux ont alors proposé au gouvernement des solutions bénéfiques pour tous. Cette initiative a déjà dégagé plus de 120 milliards d'euros d'investissement dont 80% proviennent du secteur privé.

Enfin, Peter Poschen revient à la notion de « transition juste » : la conférence internationale du travail de 2013 a discuté la question du développement durable et a abouti à des conclusions qui établissent une vision de ce qu'est une transition juste basée sur des principes qui devraient orienter cette transition et un cadre politique permettant d'y parvenir. L'accord s'est fait entre 185 pays, parmi les 196 qui font

partie de la COP. Pour la COP, Peter Poschen voudrait un accord qui reconnaît la place du monde du travail et des travailleurs.

Gary Kneip

Vice-président CES du Luxembourg

Gary Kneip apporte un éclairage sur la situation du Luxembourg. Dès 2007, le Luxembourg a pris l'engagement de réduire de 20 % d'ici 2020 par rapport à 2005 ses émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les secteurs qui ne sont pas couverts par les systèmes d'échanges de quotas. Concrètement, les objectifs d'ici 2020 sont de 11% de participation des énergies renouvelables à la consommation finale d'énergie et 10% pour les carburants renouvelables. Les partenaires sociaux considèrent que seul un accord international et juridiquement contraignant en matière de réduction des GES permettra d'éviter les distorsions de concurrence et posera des jalons pour un développement durable cohérent et pertinent. La position du patronat luxembourgeois prône une prise en compte beaucoup plus large du marché unique européen dans le pilotage des systèmes nationaux de promotion des énergies renouvelables.

Un objectif commun en matière d'énergie renouvelable devrait être défini dans une perspective post 2020. L'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) considère que l'Union européenne (UE) devra rééquilibrer les politiques énergétique et climatique de façon à rétablir les trois piliers que sont la compétitivité des entreprises, la sécurité des approvisionnements et la réduction des émissions. Pour ce faire, Gary Kneip propose plusieurs pistes :

- redynamiser les marchés européens de l'énergie afin d'assurer la convergence des coûts énergétiques supportés par

- nos entreprises européennes et celles de nos concurrents étrangers notamment les Etats-Unis ;
- abandonner étape par étape les systèmes de tarifs d'injonction dans le cadre de la production de l'électricité verte et passer par des projets d'appels d'offre annuels ;
- démultiplier les efforts d'information et de sensibilisation des citoyens.

Pour la Conférence de Paris, l'UEL demande de ficeler un accord international ambitieux qui soit contraignant et qui ait une implication nationale la plus étendue possible. Il devrait représenter un *level playing field* entre l'UE et ses partenaires internationaux. Gary Kneip souhaite aussi une meilleure visibilité et un horizon à long terme dans les entreprises pour les investisseurs. Les syndicats adhèrent à cette idée mais souhaitent une dimension davantage sociale. Quant au système communautaire d'échange des quotas d'émission de GES, un marché du droit à polluer pose des questions au niveau éthique, même s'il est économiquement pertinent. Quant au captage et au stockage du CO₂, les organisations syndicales luxembourgeoises expriment leur plus grande réserve. En effet, cette technologie est caractérisée par un manque patent de retour sur expérience qui génère une panoplie d'aléas tant pour l'environnement que pour la santé et la sécurité des personnes.

Quant à la politique du logement, les organisations syndicales du Luxembourg ont proposé plusieurs mesures en vue de favoriser la réhabilitation de l'habitat par l'assainissement énergétique des logements anciens en mettant l'accent sur la lutte contre la pauvreté énergétique :

- mise à disposition des ménages des crédits à taux zéro ou fortement réduits, afin de faciliter les opérations nécessaires

dans l'amélioration des performances énergétiques.

- préfinancement de ces travaux et introduction d'une allocation loyer-énergie en faveur des locataires devant supporter les augmentations des loyers suite aux assainissement énergétiques effectués par les propriétaires.

Javier Ferrer

Président de la Commission de travail des Politiques sectorielles et de l'environnement
– CES d'Espagne

Javier Ferrer Dufol insiste sur l'importance de la Conférence Climat 2015 car elle implique tous les pays et touche les secteurs sensibles : industrie des transports, production de l'énergie électrique, consommation et utilisation du gaz, de l'agriculture.

Selon lui, la réunion doit poursuivre deux objectifs importants : la croissance de l'industrie européenne et la lutte contre le changement climatique. Il faut atteindre un accord international fin 2015, qui doit être équilibré et doit impliquer toutes les économies en fonction de leur responsabilité et de leurs capacités. Il estime que l'objectif 2020 d'augmenter le poids de l'industrie à 20% du PIB dans chaque pays européen ne sera pas atteint si les Européens ne jouent pas dans les mêmes conditions que leurs concurrents.

Javier Ferrer Dufol cite le rapport élaboré par le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat en 1988. Ce dernier alertait sur les dangers du réchauffement généralisé sur la surface de la terre et reconnaissait que les données scientifiques disponibles indiquaient une influence identifiable de l'action humaine

sur le climat de la planète. Ultérieurement, il y a eu les accords de Rio de 1992 et la Conférence de Kyoto en 1997. L'UE et ses Etats membres ont ratifié le Protocole en 2002. Le gouvernement des Etats-Unis n'y adhère que symboliquement, jugeant l'application du protocole injuste car ne concernant que trente-huit pays industrialisés et excluant des restrictions les pays en voie de développement, notamment la Chine, le Brésil et l'Inde. En outre, cet accord ne concernait que 55,2% des émissions mondiales de CO₂ et seuls les pays industrialisés avaient pour instruction de respecter les engagements concrets et de tenir un calendrier. La première période du Protocole a donc été totalement déséquilibrée. Mais elle a tout de même créé des engagements juridiquement contraignants pour 38 pays industrialisés dont le respect a permis d'atteindre entre 2008 et 2012, une réduction globale des émissions de GES de 5,2% par rapport au niveau de 1990, provenant pour 8% de l'Europe des 15, pour 7% des Etats-Unis, pour 6% du Japon et du Canada, avec une stabilisation pour la Nouvelle-Zélande, la Russie et l'Ukraine et une augmentation de 1% pour la Norvège, 8% pour l'Australie et 10% pour l'Islande. Pour la deuxième phase du Protocole (après modification en 2012 pour le prolonger à partir de 2013 jusqu'en 2020), le Japon, le Canada et la Nouvelle-Zélande se sont retirés du Protocole. Seuls l'Union Européenne, la Norvège, l'Australie, l'Islande, la Croatie, le Kazakhstan, le Lichtenstein et Monaco y sont restés assujettis. Dans cette phase, l'UE s'est engagée à une baisse de 20% des GES. Pour M. Ferrer Dufol, ce protocole est déficient car il n'engage à agir que les pays développés et ne s'applique qu'à 14% des GES mondiales.

Pour que la lutte contre le changement climatique soit efficace, M. Ferrer Dufol estime qu'il faut des objectifs généraux, homogènes, réalisables et efficaces. Par

ailleurs, les entreprises étrangères doivent être soumises aux mêmes restrictions afin de lutter contre le risque de délocalisation des entreprises européennes. L'OMC s'est posée la question de la concurrence déloyale menée par beaucoup de pays en voie de développement. La solution d'appliquer des droits de douanes aux pays pratiquant une concurrence déloyale n'a toutefois pas été retenue car elle empêcherait le développement des pays les moins industrialisés.

Le BIT a proposé la solution d'exiger de tous les pays le respect d'un standard minimum en ligne avec les conventions fondamentales du BIT. Le projet de rapport du Parlement européen concernant le développement d'une industrie européenne durable sur les métaux de base précise dans ses considérants que dans le secteur de l'acier, plus de 40 millions de tonnes de capacité de production depuis 2008 en Europe ont été supprimés et plus de 60 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects ont été perdus. Ce secteur traverse la crise la plus grave de son histoire en temps de paix, crise qui génère de la dépendance et une perte de savoir-faire industriel. La fermeture de sites européens d'électrolyse d'aluminium montre que l'Europe enregistre une forte désindustrialisation dans le secteur de l'aluminium. L'enchérissement des permis d'émission du régime de commerce de droit d'émission de GES pourrait provoquer un vrai choc de compétitivité dû à l'augmentation aussi bien des coûts directs qu'indirects pour les industries. L'Europe dépend des importations de métaux dues aux déplacements de la production vers des pays plus compétitifs. Ceci produit une perte d'emplois de nouvelles technologies, de recherche et de savoir-faire et en plus une grande dépendance vis-à-vis des pays tiers.

M. Ferrer Dufol rejette l'idée de mesures protectionnistes, mais en avance qui

pourraient être des solutions efficaces comme le fait d'exiger le respect de normes internationales concernant l'environnement et le travail « certifiables » par des tiers, pour les matériaux produits et commercialisés au niveau international. Cela effacerait l'impact économique direct et permettrait d'établir des règles du jeu communes améliorant l'ensemble sans affecter le libre-échange.

Tout constructeur européen d'automobiles ou de textiles par exemple exige de ses fournisseurs qu'ils aient des certifications ISO 9000 14000 ou OSHAS 18000 mais ne limite pas leurs appels d'offre. Tout fournisseur qui respecte ces standards est éligible à travailler avec eux en fonction de la qualité de ses produits et services, pré-disponibilités etc. Les ajustements à la frontière peuvent être une solution temporaire si toutefois le mécanisme est flexible. Le commerce de droits d'émission est un système visiblement améliorable. Dans ce sens , le CES espagnol a estimé positivement l'inclusion de mécanismes de dialogue social dans le domaine du commerce des droits d'émission de GES en tant que garantie de la participation des acteurs sociaux pour adapter ce commerce tant aux différentes circonstances économiques et sociales des installations affectées, qu'aux effets qu'ils peuvent avoir sur la compétitivité, l'emploi et la cohésion sociale.

Marie-Beatrice Levaux
Conseillère et co-rapporteure
de l'avis « L'emploi dans la
transition énergétique »
- CES France

Marie-Béatrice Levaux commence par citer la définition des emplois verts établie par l'OIT : « *les emplois verts sont des emplois décents qui réduisent sensiblement les*

incidences négatives de l'activité économique sur l'environnement et en dernier ressort assurent la viabilité des entreprises et des économies ».

Elle estime que la transition écologique est inéluctable que nous l'anticipions ou qu'elle s'impose à nous. Les mutations voulues dans les manières de produire et de consommer ont d'ores et déjà commencé à se traduire par des transformations en profondeur des activités. La transition écologique a et aura des conséquences directes sur l'emploi, les qualifications, les compétences des salariés et pour les entreprises. L'avis de la section travail et emploi dresse un bilan des évolutions en cours, met en perspectives les conséquences pour l'emploi, pose un diagnostic sur les actions qui doivent accompagner et anticiper les transformations, les créations d'emplois, avant de formuler ses propositions. La transition écologique n'est qu'à ses débuts et cet avis devra être complété par un avis de suite d'ici à 2020.

Au niveau international et de l'Union européenne, les enjeux ont été posés, qu'il s'agisse de l'OIT et de la Commission ; au niveau français, la stratégie nationale pour la transition écologique vers un développement durable 2015-2020 a été adoptée en Conseil des ministres le 4 février 2015 et propose pour les six ans à venir, des orientations et des priorités pour répondre aux enjeux environnementaux. Elle aborde ces enjeux en proposant une stratégie pour accompagner les mutations écologiques de l'économie. Elle traduit aussi les impacts sur l'emploi en proposant des pistes pour accompagner les changements, notamment en matière de formation. En 2010, les activités de l'économie verte ont employé 5 100 000 personnes, soit 19% de la population active.

La section travail et emploi est arrivée au constat suivant : tous les emplois à plus ou moins long terme sont concernés par

la transition écologique, c'est pourquoi la section s'est intéressée à la question de l'emploi dans la transition écologique. Cet angle large permet de ne pas discriminer les emplois et les métiers en les affublant d'une pastille moins ou plus verte. Cet angle a aussi une importance sur le contenu des formations professionnelles initiales et continues. Enfin, un rapport du Conseil national de l'emploi et de la formation professionnelle en France intitulé « Propositions de priorités nationales de formation liée à la transition écologique », publié en février de cette année, identifie neuf grandes filières pour lesquelles les besoins en formation sont les plus importants au vu de l'impact de la transition écologique sur leurs métiers : agriculture, agroalimentaire, gestion recyclage valorisation des déchets, énergies renouvelables, les réseaux électriques intelligents, l'automobile, le bâtiment, la chimie et la plasturgie. Parmi ces différentes filières, quatre ont dénoncé déjà l'influence des besoins de compétences de qualification et de formation non satisfaits.

L'importance des politiques engagées par les gouvernements se sont traduites par des textes législatifs et réglementaires qui ont initialement donné une impulsion à ces filières. Le défi auquel nous sommes confrontés est bien celui de poser les règles qui vont permettre le développement des activités qui participent à la réduction des atteintes à l'environnement tout en s'assurant de leur contribution à notre modèle social. L'appareil statistique français évalue à 445,000 emplois à temps plein dans les éco-activités, à 551,000 dans les emplois périphériques. Les neufs métiers verts et les 70 métiers verdissants comptent 3,800,000 professionnels. La liste des métiers verts et verdissants n'est jamais close. Le fait que le pouvoir politique édicte des lois qui orientent le secteur joue bien sûr un rôle déclencheur pour un certain nombre de filières. Mais la loi ne fait pas

tout et, dans le domaine de la transition écologique, plusieurs dispositifs législatifs votés à la quasi-unanimité ont été remis en cause ou abandonnés quelques années plus tard. Or, les entreprises qui investissent ont besoin d'une stabilité des dispositifs, et, sans investissement, les emplois restent hypothétiques.

Selon Marie-Béatrice Levaux, il existe un besoin d'une Europe stratège, d'un Etat stratège et de régions stratégiques. Il importe que les politiques engagées en faveur d'une économie verte soient bien articulées entre les niveaux communautaire, nationaux et territoriaux. En ce sens, au niveau européen, doivent se concrétiser des initiatives en faveur de politiques industrielles comme, par exemple la création d'un « Airbus des énergies renouvelables ». Au niveau national, il faut que le cap soit fixé, et ne change pas en fonction des soubresauts conjoncturels ou des enquêtes d'opinion. Elle souhaite à ce titre souligner l'initiative « *viva polis* » qui permet la promotion des villes durables à l'exportation. Enfin au niveau des territoires, plusieurs actions ont été menées ces dernières années qui méritent d'être soulignées dont l'objectif est de développer la formation d'ouvriers et d'artisans du bâtiment dans la perspective d'une amélioration de l'efficacité énergétique. Il importe également que les régions puissent aussi pleinement jouer ce rôle de stratège. Les régions ont la compétence du développement économique mais aussi de la formation professionnelle. Il est donc important de favoriser les démarches prospectives sur les métiers et les qualifications sur les territoires afin de nourrir des stratégies territoriales de moyen terme. Un acte spécifique à la transition écologique est d'ores et déjà prévu dans tous les futurs contrats de plan régionaux de développement des formations.

Anticiper les transitions professionnelles, identifier les besoins, reconnaître

les métiers et les compétences et les qualifications professionnelles liées à la transition écologique, c'est aussi développer la responsabilité sociétale des entreprises. C'est un enjeu important, tant pour les personnes occupant ces emplois que pour conforter la dynamique de la transition écologique. Les instances du dialogue social sont très directement concernées à la fois au niveau des entreprises, des branches, mais aussi dans le secteur public. La mise en œuvre de la responsabilité sociétale des entreprises et la croissance du secteur de l'investissement socialement responsable nécessitent également de nouvelles compétences et expertises. La base de données économiques, l'élaboration d'une stratégie managériale de long terme, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sont également inclusives d'une gestion prévisionnelle mais également préventive. L'avis met l'accent sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de branche, inter-branches, et également sur la dimension territoriale. L'insertion des jeunes issus des formations environnementales semble favorisée par une augmentation régulière du taux de l'emploi, notamment pour les titulaires de diplômes Bac +2. Autre point clef, l'accompagnement des chefs d'entreprise des toutes petites entreprises dans l'acquisition des connaissances et des savoir-faire leur permettant de satisfaire aux normes de qualité découlant des exigences environnementales. Les partenaires sociaux des conseils paritaires nationaux emploi-formation ont également leur rôle à jouer. Enfin, si la transition écologique est conduite avec suffisamment de clarté et de détermination, elle peut être une chance et fournir la base d'un projet économique solide pour l'Europe, pour la France et pour l'emploi. La mise en place d'un cercle vertueux est conditionnée par la constance et la cohérence des engagements collectifs et par la mise en œuvre des politiques de

l'emploi et de la formation en lien avec la transition écologique.

Dans l'avis, des propositions sont formulées, regroupées en trois axes :

- renforcer le volet emploi-formation de la transition dans les entreprises des branches et des territoires,
- améliorer l'évaluation de la transition en matière d'emplois et de métiers,
- favoriser la concertation avec la société civile organisée pour soutenir la gouvernance de l'emploi dans la transition écologique.

La section souhaite souligner dans cet avis que la question de l'emploi n'est pas une variable d'ajustement de la transition écologique mais bien l'une des conditions de son succès, car elle conditionne une appropriation de cet enjeu par les travailleurs en particulier et par les citoyens en général.

Falko LEUKHARDT

Expert des politiques climatiques – Conseil du Développement Durable auprès de la Chancellerie fédérale d'Allemagne

Dans sa dernière déclaration, le Conseil a demandé au gouvernement de définir une feuille de route sur le long terme pour réduire les émissions de CO2 et de traiter de la question du charbon. Dans le cadre de la préparation de la COP 21, le Conseil a demandé à la présidence allemande du G7 de définir des objectifs nationaux ambitieux en matière de climat permettant d'arriver à l'objectif d'une réduction de 40% des émissions de CO2 d'ici 2020.

La solution adoptée par le G7 est une réduction drastique des émissions mondiales de gaz à effet de serre,

accompagnée par une « décarbonation » de l'économie globale au cours du siècle. En outre, une résolution du G7 dit que la COP 21 devrait amener tous les pays à suivre un mode de développement faible en carbone. Le G7 s'est engagé à développer des stratégies nationales bas carbone sur le long terme et à éliminer les centrales à combustibles fossiles obsolètes.

Puis, Falko Leukhardt résume la longue histoire de l'Allemagne en matière de transition énergétique. En 2011 le gouvernement prend la décision d'abandonner le nucléaire après l'incident de Fukushima. Il saisit cette opportunité pour obtenir un accord de l'ensemble des partis politiques pour éliminer le nucléaire d'ici 2022. Pour cela, il faut simultanément déployer de nouvelles capacités d'énergies renouvelables, en accélérant ce que fait déjà l'Allemagne depuis le début des années 1990, dans le but d'atteindre les objectifs climats.

Au cours des prochaines années, la capacité nucléaire ne va pas être remplacée par le charbon mais par les énergies renouvelables. L'année dernière, les énergies renouvelables atteignaient déjà 20 à 27% de la consommation d'énergie. Mais dans le même temps, et c'est là une contradiction aujourd'hui en Allemagne, il y a eu une augmentation du taux d'émission de carbone du fait des faibles taxes sur le carbone et de la manière dont est organisé le marché énergétique actuel en Allemagne.

Il y a un écart d'environ 7% à réduire pour arriver à l'objectif de 40% de l'élimination des émissions en 2020. En plus du plan lancé par le Ministère de l'environnement l'année dernière, la principale contribution devra provenir de l'industrie énergétique et en particulier du secteur de l'électricité. Il faudra diminuer de 22 millions de tonnes de CO₂ dans les années à venir. Pour réaliser ce but, le Ministère de l'énergie compte introduire des taxes sur le charbon comme

le ETS. Les industries du secteur risquent de s'y opposer fortement, tout comme les syndicats. Les partenaires de la coalition gouvernementale se sont mis d'accord le 1^{er} juillet sur des mesures qui organisent une réduction de 30% de la capacité limite. Ce qui pourrait éventuellement arrêter les émissions des centrales électriques, c'est de les retirer du réseau de consommation sur les années à venir. Ce sera plus coûteux et moins efficace mais cela constitue un pas dans la bonne direction. Le financement sera assuré en grande partie par les impôts et par les prix énergétiques. Le plus grand impact de cet accord sera une première phase d'élimination des centrales alimentées par le charbon du réseau énergétique.

Les résolutions du G7, seuls engagements pouvant garder la transition énergétique allemande sur la bonne voie, ne sont pas à proprement parler des mesures bas carbone, ni ne constituent un cheminement vers la réduction des émissions de carbone sur le long terme. Car elles ne concernent que les quelques années à venir d'ici à 2020. Pour les années suivantes, le modeste objectif de construire des capacités en énergies renouvelables ne constitue pas un vrai cheminement, ni une véritable feuille de route, ou une stratégie sur le long terme prenant aussi en compte la prospective économique, sociale et environnementale.

En conclusion, Falko Leukhardt estime que pour les années à venir, il revient à des Conseils comme ceux réunis aujourd'hui, de plaider pour l'action et l'accompagnement des résolutions prises lors du sommet du G7. Ceci montre comment un bon accord lors de la COP 21 serait une consécration de cet engagement.

Andréa BACHER
Responsable Environnement

énergie – Chambre de commerce internationale, représentante du groupe majeur des Nations Unies « Entreprises et Industrie » (BINGO)

La CCI existe depuis 1919 et l'un de ses départements est en charge de la fédération mondiale qui travaille en étroite coopération avec toutes les chambres de commerce du monde entier. Les différents départements travaillent sur les questions d'arbitrage, de médiation, d'énergie, d'environnement, la politique, les normes, les règlements. La CCI est en contact avec 113 pays. Depuis vingt ans, elle travaille sur des questions d'environnement comme l'introduction des normes ISO à la demande du marché, mais aussi de l'Amérique du nord et de l'Europe. La CCI a créé une charte du développement durable accessible à des entreprises de toute dimension souhaitant s'engager dans le développement durable.

Concernant le changement climatique, Andréa Bacher estime qu'il y a deux grandes tendances : la croissance démographique qui pèse sur les ressources limitées, et le changement climatique. Selon elle, il existe un besoin de personnels formés pour assurer le bon transfert de technologies. D'où l'importance de l'éducation et de la formation qui sont au centre d'un programme de la CCI. Concernant la formation professionnelle, il y a un fossé entre l'offre et les différents besoins. Pour illustrer ce propos, elle cite l'exemple de l'industrie automobile allemande.

L'accès de tous à la formation est l'une des principales préoccupations de la CCI. Il y a trois mois, la CCI a lancé une académie à Singapour dans le but de fournir de l'éducation à tous en ligne, notamment grâce aux coopérations entre chambres de commerce qui peuvent réagir face à des situations urgentes. Coopération devant

se développer en matière de politiques énergétiques, de droit du travail et de droit de l'environnement, afin d'éviter des conséquences imprévues négatives. Dans cette optique, des réajustements du droit du travail sont nécessaires avec l'aide tant des cols blancs que des cols bleus. Il faut également encourager l'entrepreneuriat. Enfin, Andrea Bacher insiste sur la nécessité de moderniser la collecte des données et propose l'instauration d'un système de reporting sur les émissions.

Anabella ROSEMBERG

Chargée du Développement durable et de la Santé au travail – Confédération syndicale internationale, représentante du groupe majeur des Nations Unies, « Syndicats et travailleurs » (TUNGO)

Selon Anabella Rosemburg, les trois objectifs que poursuit la Confédération syndicale internationale depuis sa création, à savoir le travail décent, le droit des travailleurs et la justice sociale, sont en péril face aux impacts du changement climatique.

Les politiques publiques liées au climat doivent être plus ambitieuses afin de pouvoir freiner le changement climatique mais aussi d'être porteuses de création et de transformation d'emplois et de permettre une amélioration de la santé publique. Un autre élément fondamental est le besoin de soutenir un financement international qui aide les pays à engager la transformation de leur économie et à protéger leur population face aux risques accrus qu'engendre le changement climatique. Pour ce dernier volet, qui s'insère dans le cadre de politiques dite « d'adaptation »,

il faut souligner la nécessaire adaptation de la protection sociale comme moyen de réduire la vulnérabilité des populations sur le long terme.

Anabella Rosemberg évoque également la notion de transition juste et précise, à savoir une transition vers une économie sans émissions qui doit se faire de façon juste. Pour ce faire, il est indispensable de définir une stratégie qui comprenne un ensemble de politiques publiques visant à soutenir les travailleurs dans la transition, autrement dit d'anticiper les impacts sur le marché du travail, en y intégrant la question des investissements sur les emplois alternatifs et les compétences associées, le dialogue social ainsi que les politiques territoriales.

S'agissant du contexte de la COP, Anabella Rosemberg précise qu'il existe trois façons qui permettraient à l'accord de Paris de contribuer à une meilleure prise en compte des enjeux du monde du travail :

Etre conscient du besoin d'être ambitieux avant 2020. C'est la meilleure façon d'augmenter les emplois. Beaucoup d'organisations parlent du besoin d'un plan Marshall pour le climat sur ces cinq ans. Cette ambition politique sur le court terme est indispensable. Les règlementations, des objectifs de politiques d'achats publics et de mobilité durable peuvent contribuer à éléver l'ambition ;

Organiser une connexion beaucoup plus forte avec le Fonds vert pour le climat. Anabella Rosemberg constate qu'aujourd'hui, le Fonds vert pour le climat opère de façon totalement isolée sur des mécanismes qui ne sont pas ceux qui sont souhaités au sein des Nations Unies,

avec des observateurs de la société civile bien souvent marginalisés dans la prise de décision, parfois même davantage que dans des instances traditionnellement peu sensibles à la société civile, comme la Banque mondiale où le FMI. La COP21 devrait apporter des réponses claires sur l'utilisation de ce Fonds ;

Affirmer un engagement politique pour soutenir la transition juste et reconnaître le besoin d'accompagner les travailleurs et le monde du travail dans cette transformation.

Le groupe majeur TUNGO cherche à faire en sorte que la COP s'engage sur un objectif politique et, en parallèle, il déploie ses efforts pour qu'une discussion tripartite au sein du BIT sur la transition juste débouche, elle, sur une boîte à outils. Ces deux champs d'action, un engagement politique défini par la COP d'une part et des outils tripartites pour appliquer cette transition juste d'autre part, sont indispensables. Le défi est de connecter le climat aux besoins des citoyens, plus précisément des travailleurs. Le changement climatique s'attaque aux valeurs chères aux organisations syndicales : la justice, le travail décent, les droits. Mais il faut aussi comprendre que le mouvement syndical est un interlocuteur clé dans cette transformation : non seulement il demande la définition d'objectifs politiques sur la transition juste mais il demande aussi aux salariés d'exercer le droit à savoir comment les entreprises deviendront zéro carbone. Le mouvement syndical doit jouer ce rôle moteur en demandant aux entreprises leurs plans à long terme pour arriver à des industries zéro carbone ; ce qui nécessite l'instauration d'un dialogue pour y parvenir.

Débat

Christophe Ostrofski, CES européen

Il y a semaine, le Secrétaire Général des Nations Unies s'est rendu dans les îles norvégiennes dans l'Arctique, à l'endroit où les effets néfastes du changement climatique sont les plus visibles. Selon lui, si cela continue à ce rythme, il n'y aura plus de glace en Arctique d'ici 2050. M. Dufol a précisé que le Canada s'est retiré de la deuxième phase du Protocole de Kyoto, que la Russie et les Etats-Unis s'abstiennent aussi. Or ces trois pays se partagent les 3/4 de l'Arctique. Peut-on penser que la Russie, les Etats-Unis et le Canada veulent vraiment lutter contre le changement climatique ?

Isabelle Cano Aguilar, CES espagnol

Préciser clairement l'implication de la société civile lui semble indispensable, de même que résoudre le déficit de compétences. Outre de « verdir » les compétences, elle réclame un dialogue social qui comporte un versant climatique, un chapitre vert pour les emplois, une adaptation des secteurs et des modalités de financement. Mme Cano Aguilar souhaite que Mme Rosenberg précise sa réflexion sur la notion de transition juste ?

Pierrette Crozemarie, CESE France

Mme Crozemarie indique que le monde du travail est confronté à des pollutions nouvelles qui touchent l'ensemble de la société, les enfants, les personnes âgées. Elle en appelle à l'élaboration de politiques publiques novatrices.

Manuel Dias Vaz, CESER d'Aquitaine

La migration est un enjeu majeur pour l'avenir de la démocratie. Le changement climatique peut être un enjeu positif à condition que l'on anticipe et ne se contente pas de subir.

Jean-Paul Delevoye

M. Delevoye évoque l'exemple français de l'inclusion de la biodiversité dans la thématique de la journée du patrimoine. Le patrimoine ne se limite pas à la culture et à l'histoire, c'est aussi la biodiversité.

Il ajoute que pour juger les entreprises zéro carbone, il y a besoin de nouveaux indicateurs. Dans ce cadre, le CESE a arrêté dix indicateurs qu'il a proposés soumis au gouvernement.

Javier Ferrer

Les pays qui s'excluent du Protocole de Kyoto sont tout de même préoccupés par le changement climatique. Tout le monde développé est préoccupé par le changement climatique et prend des mesures. En Espagne, le PIB a augmenté de 3% mais pour la première fois dans l'histoire de l'Espagne, la consommation d'électricité a baissé. Les citoyens, les industries prennent des mesures. Mais l'acier est produit ailleurs. En Inde et en Chine, ils doivent adopter les mêmes conditions que nous, sinon les règles adoptées iraient contre notre propre industrie et cela ne résoudrait en rien le changement climatique. Il faut prendre des mesures réalisables partout dans le monde.

Peter Poschen

A la différence d'autres changements qui se sont produits dans le passé, le changement climatique est relativement prévisible. Géré de façon rationnelle, il peut permettre de créer de l'emploi et favoriser un meilleur dialogue social. Un dialogue social peut ouvrir de nouvelles pistes de solutions. Le CES du Brésil a montré la voie, définissant une stratégie de réduction de ses émissions sur la base d'une analyse économique mettant en avant les aspects positifs. L'écotaxe peut être considérée comme une solution pour maintenir un équilibre.

Gary Kneip

Le CES et le CSDD ont défini de nouveaux indicateurs (54) déclinés en 11 catégories permettant de mieux suivre l'évolution de la société, en particulier au plan environnemental. Les employeurs font un travail de communication sur les intérêts du changement, en développant la RSE.

Marie-Beatrice Levaux

On ne pourra intéresser les populations que si la question de l'emploi et celle de l'inclusion sociale sont dans l'agenda de la négociation dès le début. Il faut une véritable démarche inclusive afin que les citoyens soient moteurs.

Andrea Bacher

Concernant le Fonds vert, pour la première fois, il existe une volonté politique

de dégager pour lui des ressources. La difficulté réside surtout dans le temps de préparation et dans les modalités de la gouvernance. En ce qui concerne les entreprises, les PME sont très actives en matière d'environnement.

Falko Leukhardt

Le gouvernement allemand vient de lancer une enquête sur ce qui est le plus important pour les citoyens, ce qui devrait déboucher sur des propositions d'indicateurs.

Anabella Rosemberg

La question est la suivante : les Nations Unies pourraient-elles faire des démonstrations à effet persuasif, notamment sur l'emploi ? L'Europe manque d'ambition et a pris du retard. Si certains pays jouent le jeu du réchauffement, cela ne profitera pas à leurs citoyens.

Pierre-Jean Coulon

Voilà plus de vingt ans que l'on utilise les termes de développement durable, d'équilibre entre l'économique, l'environnemental, le social et l'emploi. Rien ne peut se dissocier. C'est en faisant cette mutation tous ensemble que l'on peut avancer. Pourquoi ne pas lancer des avis concertés entre nos Conseils pour faire le point annuellement sur la mise en œuvre de la Conférence de Paris ?

■ Session II. Les enjeux géopolitiques et de société du changement climatique

Bernard Soulage

Organisateur du Sommet Climat et Territoires, Vice-président de la région Rhône-Alpes, membre du Comité Européen des Régions et ancien député européen

Bernard Soulage rappelle que le Sommet Climat et Territoires s'est tenu à Lyon au début du mois de juillet et qu'il avait vocation à réunir les acteurs non-étatiques. En présence du Président de la République française et de nombreuses organisations internationales, ce sommet a rassemblé plus de 1000 personnes représentant les collectivités territoriales et le monde des entreprises de 73 pays, soit 900 millions de personnes. Les groupes majeurs de l'ONU étaient aussi présents. M. Soulage indique que cette rencontre a également été déclinée sur d'autres continents, à Toronto en juillet pour les acteurs nord-américains, à Yamassoukro en juin pour les acteurs africains et le sera à Bogota en septembre pour les acteurs sud-américains.

Le Sommet Climat et Territoires a abouti à une déclaration finale qui, pour la première fois, a été signée par tous les acteurs mondiaux concernés par le sujet, à savoir tous les grands réseaux de collectivités locales, tous les groupes majeurs onusiens ainsi que toutes les grandes ONG internationales. Cette réussite

a conduit Janos Pasztor, Sous-Secrétaire général aux changements climatiques des Nations Unies, à solliciter une rencontre en septembre avec tous les acteurs signataires de la déclaration finale afin de poursuivre le travail entamé.

Un autre fait marquant de la déclaration finale tient au choix d'une approche territoriale de la représentation des acteurs non-étatiques, afin de soutenir l'extraordinaire dynamisme des initiatives locales. Cette démarche est aussi pertinente pour les Etats fédéraux, à l'instar du Canada, des Etats-Unis ou encore de l'Australie. En effet, alors que de nombreux Etats fédéraux prennent des engagements poussés, force est de constater que les Etat centraux, eux, restent en retrait.

M. Soulage se dit en outre très agréablement surpris de la place réelle que les Nations Unies souhaitent donner aux acteurs non-étatiques dans les négociations. Il a été obtenu des Nations Unies et de la Présidence française une véritable transparence des négociations et que les acteurs non-étatiques puissent émettre des propositions.

Enfin, M. Soulage se réjouit d'avoir obtenu, suite au Sommet Climat et Territoires, que la question du financement, et notamment du financement de l'adaptation, soit clairement posée et que les financements puissent directement s'adresser aux acteurs non étatiques.

M. Soulage souligne que les revendications portées par le Sommet Climat et Territoires ont été accompagnées d'engagements pris par les acteurs du sommet à partir de dix ateliers thématiques. Ces engagements se sont traduits sur la consommation carbone, par une réduction de 1,5 milliards de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020.

Par ailleurs, M. Soulage rappelle que l'enjeu de la Conférence Climat à Paris n'est pas la signature de l'accord mais bien la nature des engagements des Etats. Pour parvenir à maintenir la barre en dessous des 2°, il est indispensable que 37 milliards de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre soient évités en 2030. En 2020, ce sont déjà 9 milliards de tonnes d'émissions de GES qui devront être évités. L'engagement concret des acteurs non-étatiques parties prenantes du Sommet Climat et Territoires de Lyon revêt une importance majeure puisqu'il représente 15% de l'effort nécessaire de réduction des GES pour 2020. Ceci démontre la capacité des acteurs non étatiques à prendre des engagements forts sur le sujet, parfois même plus poussés que ceux des Etats.

Pour M. Soulage, l'active mobilisation des acteurs non étatiques, à travers des rencontres telles que le Sommet Climat et Territoires ou encore les conférences organisées par les réseaux de Conseils économiques et sociaux, porte ses fruits. En effet, la société civile est désormais reconnue comme acteur majeur dans les négociations de même que dans la mise en œuvre des actions qui en découleront.

En marge de la Conférence Climat, M. Soulage rappelle que se tiendront

également à Paris trois temps forts : une grande marche pour le climat le 30 novembre, une journée consacrée aux territoires, le *City Day*, le 4 décembre, et une journée où la société civile présentera ses engagements, l'*Action Day*, le 5 décembre.

Florian Costache

Président du CES de Roumanie -
Modérateur

Florian Costache indique que le CES de Roumanie a adopté récemment un avis analysant les risques entraînés par le dérèglement climatique. L'attention a été particulièrement portée sur la surexposition des pays en développement, dont l'économie repose souvent sur des secteurs sensibles au changement climatique – agriculture, pêche etc. L'étude a également porté sur les zones vulnérables, telles que les zones côtières de faible altitude, les plaines et les flancs de montagne peu boisées. Les risques mis en avant ont été en termes de sécurité alimentaire et de santé publique. En ce qui concerne l'Europe, l'avis s'est attaché à souligner la vulnérabilité des personnes âgées en période de canicule. Enfin, les répercussions géopolitiques du dérèglement climatique ont été abordées, en particulier l'augmentation des mouvements migratoires et la multiplication des crises humanitaires.

M. Costache conclut que plus les efforts d'atténuation du dérèglement climatique seront importants, moins les efforts d'adaptation seront nécessaires. Les Conseils économiques et sociaux jouent un rôle de taille afin de rassembler les acteurs de la société civile dans cette lutte.

Lutz Ribbe

Président de l'Observatoire du Développement durable du CES Européen, membre du CES Européen Gr III/DE, et auteur de l'avis « Protocole de Paris, programme de lutte contre le changement climatique planétaire après 2020 »

Lutz Ribbe présente l'avis précité, adopté au début de l'été 2015, selon deux perspectives : les attentes de la société civile de même que son rôle dans les négociations internationales sur le climat.

M. Ribbe rappelle que la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, élaborée à Rio en 1992, stipule en son article 2 que l'objectif ultime est de « stabiliser [...] les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique ». Vingt-trois ans se sont écoulés depuis et on constate une augmentation des émissions de gaz à effet de serre de 50% par rapport à 1992. Désormais, les impacts du changement climatique sont visibles.

Dans l'avis sur le Protocole de Paris, le CES Européen soutient l'engagement des Etats à conclure un accord juridiquement contraignant, juste et ambitieux. Il invite les pays en développement, africains en particulier, à adopter dès à présent une économie sobre en carbone. Ces pays n'étant pas responsables de l'augmentation des GES, le CES Européen est favorable à l'instauration d'un Fonds vert de 100 milliards de dollars par an et à des transferts technologiques afin de soutenir cette transition écologique.

Pour autant, M. Ribbe informe les membres des CES que le Fonds Monétaire International (FMI) a publié le 18 mai 2015

un document calculant le montant global des subventions accordées actuellement aux acteurs des énergies polluantes. La somme s'élève à 5 300 milliards de dollars par an, soit 14,5 milliards de dollars par jour, soit 604 millions de dollars par heure. En comparaison de ce montant, le Fonds vert de 100 milliards de dollars par an négocié à Paris se révèle dérisoire. Surtout, si les Etats à qui ce financement est proposé poursuivent en parallèle leurs subventions au secteur des énergies fossiles, le Fonds vert ne saurait être efficace. En outre, la lutte contre ces subventions « sales » devrait s'adresser à l'ensemble des Etats qui les accordent ; ce qui permettrait de réduire de 57% les énergies fossiles et de 24% les GES. Or, force est de constater que ce débat sur les subventions « sales » n'existe pas encore.

La déclaration figurant dans l'avis du CES Européen met de plus en garde contre « l'objectif » de ne pas dépasser la barre des 2°, dans la mesure où aucune étude scientifique ne garantit que ce seuil soit suffisant. Il y a certes eu un accord politique sur la question mais ce seuil ne saurait être un objectif en tant que tel. C'est un plafond et il est peut-être fixé trop haut. Le débat sur ce qui se passera à 2° a été éludé.

Par ailleurs, si l'accord de Lima a permis de pousser les Etats membres à prendre des engagements d'ici juillet 2015, force est de constater que seul 20 % d'entre eux se sont prêtés à l'exercice. L'Union européenne n'a, quant à elle, présenté qu'un seul engagement au lieu de 28, aucun pays membre de l'UE n'est donc réellement responsable de cet engagement.

Devant ces faiblesses, M. Ribbe invite les Conseils économiques et sociaux à ouvrir et relayer les bons débats, à savoir ceux qui mettent le doigt sur ces défaillances. Pour M. Ribbe, les hommes politiques ne veulent pas ou ne peuvent pas porter ces débats. Les négociations de Paris sont certes tout à fait nécessaires mais il manque à l'agenda

des points absolument cruciaux dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Il ajoute sa crainte que l'Europe perde son leadership technologique dans les énergies renouvelables. Désormais en effet, la Chine est le pays qui investit le plus dans les technologies vertes. L'avis du CES Européen insiste donc sur le nécessaire combat que l'Europe doit mener dans ce domaine, d'autant que la bataille sur les énergies vertes a démarré il y a déjà plusieurs années. Ce combat est primordial pour lutter contre le dérèglement climatique mais également pour permettre de créer des emplois et d'assurer une indépendance énergétique.

Pour le CES Européen, si les négociations de Paris peuvent apporter des avancées positives, il est également possible que les résultats soient limités tant que les angles morts évoqués précédemment ne seront pas discutés. Dans ce cas de figure, le CES Européen recommande d'interrompre les négociations.

Afin d'imposer ces questions qui restent dans l'ombre, la société civile peut faire pression sur les hommes politiques mais il nous faut veiller à ce que cette pression soit suffisamment forte. Tous les changements majeurs se font du bas vers le haut de la société et non l'inverse. C'est également à la société civile de déterminer les bonnes pratiques. Le Sommet Climat et Territoires de Lyon a été à ce titre très positif, en partageant nombre d'expériences et initiatives intéressantes.

Enfin, M. Ribbe souligne que ce n'est pas l'accord de Paris en tant que tel qui sera le plus déterminant mais sa mise en œuvre effective. Or cette mise en œuvre incombe avant tout à la société civile dans son ensemble. Elle n'est plus simple observatrice des négociations mais doit être un élément moteur. La nouvelle politique climatique ne doit pas être imposée d'en haut mais s'appuyer sur l'ensemble des parties prenantes. Après la COP 21, les

institutions européennes doivent structurer le dialogue avec la société civile afin que la mise en œuvre de l'accord puisse apporter satisfaction. En outre, s'agissant de la transition énergétique vers une économie bas carbone, M. Ribbe souligne qu'une restructuration de la production énergétique est indispensable afin que le monopole actuel des grands groupes ne freine pas cette évolution et que les acteurs de la société civile puissent agir.

Mindaugas Maciulevicius

Membre du CES Européen

Gr III/LT et auteur de l'avis

« Incidences de la politique de l'UE en matière de climat et d'énergie sur le développement des secteurs agricole et forestier »

Mindaugas Maciulevicius indique que le groupe d'étude qui a abouti à l'avis « Incidences de la politique de l'UE en matière de climat et d'énergie sur le développement des secteurs agricole et forestier », adopté en avril 2015 par le CES Européen, était composé de 18 personnes et il se réjouit que des compromis aient pu être trouvés.

Il expose ensuite les principales conclusions et recommandations de l'avis précité.

Pour le CES Européen, le changement climatique est un défi planétaire. Lorsque l'UE et les États membres décideront de leur contribution à l'accord mondial sur le climat, ces derniers devront tenir compte des différences entre les politiques menées à l'échelle mondiale, ainsi que des incidences que le changement climatique créera et des possibilités de les atténuer. Les

politiques de l'UE doivent relever le défi du maintien de la sécurité alimentaire en dépit de l'accroissement de la demande, tout en préservant la compétitivité des secteurs agricole et sylvicole et en renforçant l'attrait de la production locale dans l'UE, sans faire peser des charges inutiles sur les agriculteurs et les propriétaires forestiers. Il importe que l'Union montre l'exemple en matière d'agriculture durable sous les angles économique, social et environnemental. Il est également nécessaire que le cadre politique de l'UE soit cohérent et homogène.

Le CES Européen ajoute qu'il importe d'aborder cette problématique à l'échelle mondiale pour éviter la délocalisation des capacités de production gourmandes en énergie et générant de fortes émissions vers d'autres parties du monde, ce qui pourrait même déboucher sur une hausse des émissions totales tout en diminuant la compétitivité des secteurs agricole et forestiers européens.

En outre, la décision d'intégrer le secteur UTCATF (utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie) au cadre politique pour l'après-2020 suscite de grandes incertitudes pour le secteur agricole, et, dans certains cas, pour le secteur forestier. Il est encore difficile de savoir si cette intégration va entraîner un effet de puits ou si elle va engendrer des émissions supplémentaires dans certaines régions. Toute décision doit être fondée sur des données scientifiques et devrait être prise après une évaluation appropriée de l'incidence des différentes options au niveau des États membres.

Dans le cadre des décisions sur les objectifs des États membres en matière de réduction des émissions de GES pour l'après-2020 dans les secteurs agricole et forestier, le CES Européen demande qu'il soit fait preuve de souplesse, en particulier dans les États membres qui ont actuellement des empreintes carboniques

nettement inférieures dans l'agriculture ou la foresterie.

Le CES Européen perçoit également des opportunités dans ces domaines. Eu égard à l'incidence économique et sociale très favorable des secteurs agricole et forestier, en particulier pour la création d'emplois dans les zones rurales, le CESE encourage l'adoption d'une stratégie active qui prenne en considération le potentiel de croissance durable et économiquement viable de la biomasse comme source de bioénergie et de la bioéconomie en général ainsi que de l'agriculture intensive durable, qui garantisse des revenus supplémentaires stables et élevés aux agriculteurs, propriétaires forestiers et communautés rurales, et qui favorise les investissements dans l'infrastructure et les besoins sociaux des zones rurales.

Les forêts et les produits du bois sont en mesure de stocker davantage de CO₂. Une gestion active des forêts et une utilisation accrue des produits du bois permettent d'augmenter l'absorption et le stockage du CO₂. On peut escompter des effets de substitution supplémentaires en remplaçant les produits et matériaux traditionnels par des produits du bois.

Les secteurs de l'agriculture et de la sylviculture sont des structures biologiques complexes, qui n'ont pas été pleinement comprises, et pour lesquelles il n'est pas opportun de proposer ou de mettre en œuvre des changements majeurs en guise de solutions temporaires pour atteindre des objectifs à court terme. Des échéances centrées sur les horizons de 2020 et de 2030 portent sur une période trop courte par rapport aux systèmes biologiques. En raison de la très grande diversité des conditions locales et de leur caractère parfois inattendu, aucune solution globale concernant les systèmes biologiques ne devrait être proposée pour l'ensemble du territoire de l'Union européenne.

Pour le CES Européen, la recherche, l'innovation et le développement sont les principaux moteurs de la transition vers une agriculture et une sylviculture durables, y compris pour la bioénergie et la bioéconomie, en accord avec les objectifs de la politique climatique. Le CESE invite les institutions européennes et les États membres à octroyer davantage de fonds aux travaux dans ce domaine, et réclame un effort conjoint lorsque les découvertes sont le fruit du travail de plusieurs communautés de recherche. La clé d'une mise en œuvre réussie de l'innovation est sa promotion active, par l'intermédiaire d'organismes consultatifs et éducatifs, auprès des utilisateurs finaux au sein des secteurs agricole et sylvicole.

Les politiques de l'Union européenne, en liaison avec les programmes de recherche et d'innovation spécifiques, combinées à des incitations financières pour les agriculteurs et les propriétaires de forêts, devraient:

- promouvoir la transition progressive vers des modèles d'agriculture n'utilisant pas de combustibles fossiles,
- mettre l'accent sur l'amélioration de l'efficacité de tous les systèmes de production ;
- favoriser une utilisation plus efficace des ressources, y compris de la terre, de l'eau et des nutriments.

M. Maciulevicius souligne enfin que le dialogue civil et les initiatives citoyennes associant les parties prenantes et les institutions locales, régionales, nationales et européennes constituent le moyen le plus efficace pour mettre en place le cadre politique dont les secteurs agricole et forestier ont besoin. Les États membres devraient partager entre eux les meilleurs exemples de ce type de collaboration, notamment les partenariats public-privé réussis.

Céline Mesquida

Conseillère au CESE et co-auteurs de l'avis « Réussir la Conférence Climat Paris 2015»

Céline Mesquida indique que l'avis « Réussir la Conférence Climat Paris 2015» présente des similitudes avec les positions exposées par le CES Européen ; ce qui selon elle est un signe favorable que des convergences sont possibles.

Elle ajoute que le choix de travailler sur la Conférence Climat a été motivé par l'envie d'être porteur d'espoir et de montrer que de nombreuses initiatives existent. Le CESE voulait porter cette dynamique. Céline Mesquida rappelle en outre que la Conférence Climat, ce sont avant tout des négociations économiques et commerciales et non plus seulement à visée environnementale comme cela avait été le cas dans les années 1980. Les enjeux se cristallisent donc sur les points de blocage économique et commercial. Dans ce contexte, le CESE a tenté de préconiser des recommandations qui tiennent compte de ces aspects.

L'avis s'articule en trois axes :

- les dynamiques citoyennes positives qu'il faut encourager ;
- les recommandations du CESE quant à la dynamique mondiale qui devrait résulter des négociations et à la forme de ces dernières ;
- les nouveaux modèles de développement vers une transition juste.

Mme Mesquida insiste en outre sur le fait que la COP 21 doit permettre de stimuler les autres lieux de négociations.

S'agissant des dynamiques citoyennes positives, l'avis pointe de nombreuses initiatives concrètes, notamment au Mexique, en Californie, au Brésil ou encore en Chine. Au sein du monde des entreprises,

l'avis constate également des avancées en matière de responsabilité sociétale et environnementale, de même que chez les acteurs syndicaux. La Confédération syndicale internationale s'est imposée par exemple comme acteur important des négociations. Mme Mesquida considère en outre qu'un pas politique a été franchi lorsque la Secrétaire générale internationale a déclaré qu'il n'y avait « pas d'emploi sur une planète morte ». Les acteurs intellectuels, philosophiques et spirituels comptent également dans les débats car le dérèglement climatique engendre une rupture civilisationnelle.

En ce qui concerne l'accord, le CESE souhaite un accord global qui concerne l'ensemble des Etats, un accord juste qui tienne compte des différences de responsabilité historique et un accord ambitieux, c'est-à-dire l'exigence des 2°. Si le CESE s'inquiète que ce plafond ne soit pas respecté, il tient à souligner les dynamiques positives initiées par l'Union européenne, telles que la conclusion d'accords bilatéraux. Certes ces engagements ne sont pas suffisants mais il n'en reste pas moins qu'une dynamique collective positive, de la part des Etats et des acteurs de la société civile, est en cours. C'est sur elle qu'il faut s'appuyer après la COP 21 de Paris. Le CESE insiste en outre fortement sur la nécessité d'inclure dans l'accord des volets spécifiques sur la participation des citoyens à la prise de décision. Le dialogue environnemental exige un cadre démocratique tant les intérêts des différents acteurs divergent.

Le CESE critique par ailleurs le manque de transparence du mécanisme du Fonds vert. Il préconise ainsi fortement que le conseil d'administration s'ouvre à la participation d'organisations de la société civile afin d'encadrer davantage les décisions et les critères d'attribution. S'agissant du financement du fonds, il souhaite qu'il soit porté par une réorientation des subventions destinées actuellement aux énergies

fossiles, par le secteur aérien et maritime ainsi que par une taxe sur les transactions financières. Or si les débats sur le sujet ont été ouverts depuis plusieurs années, force est de constater qu'ils progressent peu.

En ce qui concerne les nouveaux modèles de développement, Mme Mesquida rappelle que le système économique et financier n'est pas adapté au financement de la crise climatique. Certains leviers existent, à l'instar du prix international du carbone ; ce que le CESE soutient très fortement. Le CESE rejoint également les préconisations du CES Européen quant à l'urgence de lutter contre les subventions aux énergies fossiles. De même, le CESE est favorable à la majorité des préconisations du CES Européen sur la transition juste (socle de protection sociale, anticipations socio-professionnelles sur certains secteurs économiques, réorientation des investissements). Le CESE a par ailleurs émis un avis sur la responsabilité sociétale des entreprises qui met en avant l'intérêt des accords-cadres internationaux en la matière. Ces outils existent et peuvent permettre de soutenir l'accompagnement vers une transition juste. Pour le CESE, il est plus efficace de faire appel aux outils et lieux de négociations existants en complémentarité de la Conférence Climat, plutôt que d'inclure à tout prix l'ensemble des dispositifs dans l'accord de Paris.

Enfin, le CESE rappelle que la question des déplacés environnementaux est éminemment complexe et qu'elle ne saurait se réduire, comme cela est trop souvent le cas, à un débat sur l'opportunité de créer un nouveau statut juridique. En effet, d'autres enjeux, tels que la sécurité ou la migration économique, se couplent à cette question. Le CESE souhaite que l'on s'appuie sur les outils existants pertinents et sur les anticipations possibles des mouvements migratoires. Enfin, il met en garde sur les possibles distorsions juridiques que créerait un statut à part.

Angelo Frébault

Président du CESC de la Polynésie Française

Angelo Frébault se réjouit de la forte mobilisation des Conseils économiques et sociaux sur la question climatique. Après avoir rappelé les caractéristiques géographiques de la Polynésie Française, M. Frébault indique que le récent rapport du CESC sur « l'avenir de la Polynésie Française face à une gouvernance durable de son patrimoine marin » résulte d'une auto saisine visant à contribuer à une prise de conscience collective. En marge de ces travaux, la Polynésie Française accueillera d'ailleurs à la fin du mois de juillet le groupe des leaders polynésiens pour renforcer la réflexion des territoires polynésiens et leurs actions communes face aux effets du dérèglement climatique.

M. Frébault se dit honoré par ailleurs que le CESC de la Polynésie Française porte la voix de l'association des CESER de France sur des préoccupations communes et salue la qualité des travaux des CESER, tels que le rapport du CESER de l'Atlantique (regroupant les CESER de Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine) sur la « prévention et la gestion des risques littoraux sur la façade atlantique », le rapport du CESER de Corse intitulé « Réalités, caractéristiques, conséquences du réchauffement et du changement climatiques en Corse » ou encore l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du vignoble de Bourgogne grâce aux efforts du CESER de Bourgogne.

Patrick Galenon et Winiki Sage

Conseillers du Conseil économique, social et

culturel (CESC) de Polynésie Française et co-rapporteurs du rapport « l'avenir de la Polynésie Française face à une gouvernance durable de son patrimoine marin »

Patrick Galenon rappelle que depuis le début du XXème siècle, le niveau moyen de la mer a augmenté de 15 cm. Or, 60% de la population mondiale vivent à moins de 60km du littoral. Il rappelle également que de nombreux instruments techniques permettent de mesurer les effets du réchauffement climatique sur la biosphère continentale et océanique.

M. Galenon évoque le contexte géopolitique particulier de la région Pacifique qui joue un rôle essentiel dans la régulation climatique mondiale, l'alimentation, l'industrie, les transports, les loisirs et l'innovation technologique de demain. Cette importance stratégique n'a pas échappé aux deux super puissances que sont les Etats-Unis et la Chine ainsi qu'à l'Inde et à la Russie. Après avoir longtemps noué des partenariats économiques avec les gouvernements du continent africain, la Chine étend désormais son influence sur les Etats insulaires du Pacifique. Les Etats-Unis donnent désormais à l'Asie et au Pacifique la priorité. De son côté, l'Inde tente d'assurer le contrôle de sa « chasse gardée », l'Océan Indien, dans lequel elle voit Pékin s'insérer. Moyen de réaffirmer son statut de grande puissance, la Russie quant à elle, voit son avenir en assurant un peu plus encore son emprise sur la route Nord Arctique.

M. Galenon souligne que si l'Europe veut conserver sa place de leader maritime, elle doit percevoir ces espaces ultra-marins comme de véritables atouts économiques et stratégiques, en y consacrant des moyens plus conséquents. L'union européenne comporte 9 régions ultrapériphériques et

26 pays et territoires d'outre-mer, ce qui en fait la plus grande puissance maritime au monde. L'industrie maritime en Europe emploient 1,3 millions de personnes et génère 70 milliards d'euros, selon une estimation du Forum Economique Mondial, Cluster maritime français.

Les petits Etats insulaires sont intégralement composés d'une ou de plusieurs îles ou archipels et l'on en compte 47 sur les 193 pays membres de l'ONU. Ils se regroupent depuis 1991 derrière l'Alliance des Petits Etats Insulaires (AOSIS) constituée de 39 membres et 4 territoires indépendants observateurs. Ces Etats sont caractérisés par :

- Une grande vulnérabilité aux chocs extérieurs, tels les crises écologiques, économiques ou sociales ;
- Une fragilité qui tient à leur petite taille, l'éloignement des centres de commerce importants, leur - faible marché (offre – demande) ;
- Une insuffisance des ressources.

Cette situation s'est aggravée en raison du changement climatique, de la montée du niveau des mers, des crises financières de 2007-2010 et des crises alimentaires et pétrolières de 2007-2008.

Sous les tropiques, les coraux contribuent à la construction des structures servant de support aux îles et bordures de côtes. Or le corail supporte mal l'augmentation des températures et l'on estime que le quart (1/4) des récifs coralliens des Océans Pacifique et Indien ont été détruits lors du phénomène El Nino de 1998 et du réchauffement des eaux qui a suivi.

Winiki Sage ajoute qu'en Polynésie française, l'élévation de 2mm de la mer par an entre 1950 et 2009 a provoqué une érosion côtière généralisée des îles. La submersion progressive, programmée, de plusieurs atolls, qui menace plusieurs petits Etats insulaires constitue l'une des conséquences les plus spectaculaires du

changement climatique. Ces petits Etats insulaires, dont nombre sont constitués uniquement d'atolls (Tuvalu, Maldives, Kiribati) cristallisent en outre les inquiétudes en raison de l'étroitesse des terres.

M. Sage rappelle que la Polynésie française a tardivement appréhendé ces menaces de la montée des eaux marines, du fait probablement qu'elle ne fait pas partie du protocole de Kyoto et ne participe pas non plus aux différentes négociations internationales pour la diminution de la production des gaz à effet de serre.

Il ajoute que le réchauffement climatique affecte les populations de toutes les îles tropicales, avec notamment l'augmentation du nombre de cyclones dévastateurs. Les sources d'eau des îles coraliennes basses sont également menacées. Les experts de la Banque mondiale estiment que la baisse des précipitations et l'élévation du niveau de la mer pourraient réduire les lentilles d'eau douce de l'archipel de 65%.

En outre, la montée du niveau des océans signifie non seulement des inondations plus graves et plus fréquentes dans les zones côtières, mais aussi des bouleversements en profondeur pour certains écosystèmes. L'érosion grignote les rivages et les récoltes s'appauvrissent en raison de l'infiltration d'eau salée dans les réserves d'eau douce. La grande majorité des Polynésiens vit le long des étroites bandes littorales et l'augmentation d'un mètre du niveau de la mer aurait des conséquences désastreuses pour l'économie du territoire et leur vie quotidienne. La submersion complète de l'aéroport et d'une partie de la commune de Faa'a (sur l'île de Tahiti et point de liaison aérien international), la dégradation des plages et récifs coralliens affecteraient lourdement l'industrie du tourisme, tandis que le secteur pernicile serait aussi gravement perturbé.

M. Sage souligne que l'adaptation pour beaucoup de micro-Etats du Pacifique est

d'ores et déjà condamnée, sans eau et sans arrière-pays.

En ce qui concerne plus particulièrement la Polynésie française, celle-ci se trouve face au déclin alarmant des stocks halieutiques du Pacifique, à l'impact des pollutions, à l'élévation du niveau des mers, à la pression qui s'exerce sur son patrimoine marin. Une protection stricte de 20% de chaque habitat marin pour offrir des zones de régénération est un objectif que la Polynésie française s'est fixé, en décidant de créer des Aires marines aménagées et protégées, notamment aux îles Marquises et aux Australes. M. Sage insiste sur le fait que l'élaboration d'un état des lieux scientifique sur l'environnement et les potentialités minérales et biologiques le plus complet possible est absolument indispensable. Pour comprendre davantage les conséquences du réchauffement climatique à l'échelon régional, le CESC recommande de solliciter le concours technique et financier de l'Etat et de l'Union européenne afin de travailler de concert avec les institutions, centres de recherches et organismes compétents des 3 collectivités françaises du Pacifique pour réaliser cette étude d'impact (IFREMER, BRGM, IRD, UPF, UNC, etc.)

Avec le rapport « l'avenir de la Polynésie française face à une gouvernance durable de son patrimoine marin », le CESC de la Polynésie française a souhaité étudier les particularités de l'espace maritime polynésien, ses potentiels en vue d'un réel développement économique et ce, tout en le préservant et en anticipant le phénomène du changement climatique. Le patrimoine marin dont il est question dans le rapport s'étend du littoral de la Polynésie française à la zone économique exclusive (ZEE), incluant les lagons et les eaux territoriales. Selon le CESC, la gouvernance doit ici être entendue comme comportant l'ensemble des outils et des mécanismes relatifs à la manière de piloter et de rendre des arbitrages. Ce terme implique également le positionnement

respectif des multiples acteurs, autorités publiques et opérateurs économiques, susceptibles d'intervenir dans le cadre de leurs missions ou compétences. Il met enfin l'accent sur la manière dont peuvent s'établir et se consolider les relations entre ces différents acteurs, en vue d'aboutir à une gestion appropriée et équitable de différents secteurs liés à la mer.

Eu égard à la faiblesse de ses ressources terrestres, à l'étendue, la diversité et la richesse de son espace maritime, il est grand temps que la Polynésie française s'inscrive dans une démarche volontaire de développement orienté vers l'Océan. Une gouvernance renforcée et durable devrait permettre au pays d'orienter son développement économique et social autour d'une véritable « économie bleue ». Au travers d'expériences passées et présentes relevées sur le terrain, le CESC préconise des pistes d'actions pour maintenir en bonne condition les écosystèmes naturels des Marquises, des Australes, des Tuamotu-Gambier et les particularités spécifiques et touristiques des îles de la Société.

Sascha Gabizon

Directrice Exécutive de Women in Europe for a Common Future – WECF et représentante du groupe majeur de l'ONU « Femmes et Genre »

Sascha Gabizon indique que le groupe majeur onusien « Femmes et Genre » a été formé en 1992 et est composé de plus de 800 organisations très engagées dans les négociations climatiques et dans la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Mme Gabizon rappelle que les personnes pauvres sont majoritairement des femmes,

selon une proportion de 60% environ. Ceci s'explique par la persistance de profondes discriminations qui empêchent les femmes d'accéder aux mêmes droits et aux mêmes possibilités économiques. 120 pays pratiquent encore une discrimination active envers les femmes (interdiction d'avoir un compte bancaire par exemple). En France, l'autorisation date seulement de 1965. On constate aussi que, traditionnellement, les femmes sont dans l'obligation de s'occuper du foyer et de leur famille, sous peine parfois d'être maltraitées si elles ne remplissent pas leurs tâches ménagères de manière satisfaisante.

Mme Gabizon insiste sur le fait que le dérèglement climatique a pour effet d'accroître davantage les inégalités, et notamment celles relatives au genre.

Par exemple en Géorgie, 50% de la population rurale dépend du bois de chauffe pour se nourrir et cuisiner ; ce qui entraîne de graves répercussions sanitaires. On compte, selon l'OMS, environ 1,5 million de morts par an liés aux pollutions des combustibles dangereux, dont le bois de chauffe. Et la majorité des victimes sont des femmes et des enfants. Ce phénomène est en outre un problème environnemental et climatique dans la mesure où le bois de chauffe provient souvent d'une exploitation forestière illégale qui accroît l'érosion et les inondations en Géorgie. Dans ce contexte, son ONG et d'autres associations forment les artisans et les femmes à construire à faible coût des chauffe-eau solaires et des réchauds de faible consommation énergétique. Avec un investissement minime de l'État, la population rurale entière pourrait bénéficier d'une énergie sûre et renouvelable presque immédiatement. Il n'y a aucune raison d'attendre.

En ce qui concerne la lutte contre les subventions aux énergies fossiles, Mme Gabizon affirme son engagement dans ce combat mais souligne qu'il est d'abord

nécessaire d'analyser les demandes énergétiques domestiques et de trouver des alternatives. En effet, une baisse des subventions aux énergies fossiles impactera directement les populations pauvres.

Mme Gabizon tient à attirer l'attention sur le fait qu'il n'y a pas de politiques de lutte contre le réchauffement climatique qui prennent spécifiquement en compte les populations pauvres. Elle recommande que tous les Plans climats nationaux intègrent désormais cette dimension de même que celle de l'égalité des sexes. Les femmes sont plus majoritairement touchées par les catastrophes liées au climat, en raison notamment de la répartition des rôles sociaux (elles sont moins autorisées à sortir seules et sont moins alphabétisées par exemple). Parmi les victimes du typhon Haiyan aux Philippines en 2013, 80% étaient des femmes.

Mme Gabizon indique par ailleurs que les femmes ont souvent moins de ressources pour s'adapter au changement climatique, et une plus faible résilience. En milieu rural sud-africain par exemple, si les récoltes sont dévastées pour des raisons climatiques, les femmes n'ont souvent pas d'autres terres, pas de provisions ni de compte bancaire pour obtenir un prêt ; ce qui les entraînent vers la mendicité. Les politiques d'adaptation climatique doivent par conséquent aider les femmes aux revenus modestes en proposant une protection sociale qui leur permettent de surmonter de mauvaises récoltes ou d'autres conséquences néfastes liées au climat.

S'agissant de l'accord de Paris, la position du groupe majeur « Femmes et Genre » est que cet accord devrait être fondé sur le respect des droits humains et sur l'égalité de genre. Ces dimensions devraient non seulement figurer dans le projet d'accord mais aussi dans les différents mécanismes

décisionnels. Elle réclame donc qu'une attention particulière soit portée aux situations locales et aux conditions de vulnérabilité des femmes, en milieu rural en particulier, et que les femmes soient parties prenantes des processus décisionnels et consultatifs des négociations climatiques. A ce titre, le groupe majeur « Femmes et Genre » a constitué un large réseau incluant tout autant les femmes qui assument déjà des responsabilités décisionnelles que celles issues des bases locales. Ce réseau permet de créer des partenariats stratégiques et de pousser les femmes à s'engager dans une politique de dialogue sur le climat.

Mme Gabizon souhaite que des financements spécifiques visant à l'égalité des sexes et à destination des populations pauvres soient engagés dans la mesure où le Fonds vert en cours de négociation ne s'adressera probablement qu'à des projets de très large échelle et sans grande transparence ; ce qui risque *in fine* de ne pas soutenir véritablement les populations vulnérables.

En outre, pour atteindre les engagements ODD, les pays européens doivent maintenir leur objectif de financement du développement à 0,7 %, auquel s'ajouteront les 100 milliards de dollars promis pour le Fond vert. Ce montant n'est pas si conséquent comparé aux sommes versées par les plus des plus pauvres pour le développement actuellement. En effet, on estime à 300 milliards de dollars les fonds envoyés par les migrants pauvres afin de soutenir leurs familles et le développement de leurs pays d'origine.

Mme Gabizon évoque enfin les projets locaux de conversion des ménages aux énergies renouvelables que son organisation développe en Europe de l'Est avec des femmes. L'implication des femmes est *a priori* difficile dans la mesure où le marché des énergies est en général un secteur très largement masculin. Leurs

projets consistent à former au moins 50% de femmes aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (isolation, énergie solaire). Mme Gabizon indique que son organisation est l'une des seules à proposer ce type de projet à une échelle nationale et impliquant un partenariat avec le gouvernement. D'après son expérience, il est en effet très difficile d'obtenir des financements pour ce genre de projets.

Pierre Manenti

Directeur de la Recherche de CliMates et membre du groupe majeur de l'ONU « Enfants et Jeunesse » (YOUNGO)

Pierre Manenti rappelle que les jeunes représentent 16 % de la population européenne, 26% de la population mondiale et que 41% de la population africaine a moins de 15 ans aujourd'hui. Les effets du changement climatique sur le monde de demain impliquent donc directement les jeunes.

Pierre Manenti présente CliMates, une ONG basée en France et ayant des relais dans 45 pays puis expose les trois objectifs du groupe majeur YOUNGO, à savoir :

- Sensibiliser les jeunes et leur donner des outils pour s'engager dans la lutte contre le dérèglement climatique.

M. Manenti évoque notamment des outils innovants comme les *serious games* (des jeux de rôle diplomatiques inventés dans les années 1920), par exemple *COP in my city* ou *Heat wave in my city*. *COP in my city* a sensibilisé environ 10 000 jeunes à la question climatique sur la seule année 2014.

- Encourager les politiques d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) avec des partenaires locaux et territoriaux

afin de « passionner » les jeunes sur cette question.

M. Manenti souligne que la dimension locale des EEDD permet aux jeunes d'agir concrètement dans leur territoire ; ce qui est un facteur fort de motivation. Il invite également à davantage intégrer les jeunes dans les conférences axées sur l'innovation et le changement climatique, afin que ceux-ci prennent au mieux conscience de la réalité de ce qu'est le problème climatique associé à des solutions possibles de demain.

- Plaider de manière efficace auprès des instances représentatives afin que les Jeunes deviennent de véritables parties prenantes aux différents processus décisionnels.

M. Manenti salue à ce titre le CESE qui intègre depuis 2008 les jeunes dans son assemblée, et encourage les autres

Conseils à suivre cette voie. Il indique que la parole des jeunes peut peser, à l'instar des négociations de Bonn où la question de l'éducation fut ajoutée à l'agenda des débats, grâce aux sollicitations du groupe YOUNGO.

Débat

Karl Walch

Premier secrétaire aux affaires agricoles, ambassade d'Irlande en France

L'Irlande soutient les questions que M. Maciuvelicius a soulevées. L'une des conclusions les plus importantes atteintes par les Etats à la réunion d'octobre dernier était la possibilité d'inclure la partie forestière, notamment les mesures de réduction de GES. Qu'en est-il des points traités dans ce domaine, l'utilisation des terres et de la partie forestière ? Quels sont les points soulevés par l'UCF dans ce domaine ?

M. Maciuvelicius

Le reboisement est une bonne solution pour lutter contre le réchauffement climatique. Pour l'instant, il s'agit d'une simple discussion en cours. C'est un sujet complexe. Une partie de l'Europe n'a pas encore d'avis.

Conclusion et clôture

Jean-Paul Delevoye

Remerciements au CES européen et son Président Henry Malosse, l'ensemble de leurs équipes, collaborateurs, mais aussi le CESE français, l'ensemble des équipes pour la qualité des débats. Il en retient un certain nombre de confirmations.

Les Européens ont une lourde responsabilité. L'Europe est attendue et doit donner l'exemple. Elle a un rôle extrêmement important à jouer. Beaucoup d'argent circule dans le monde, l'obstacle majeur n'est donc pas d'ordre financier mais bien politique. Le risque de délocalisation des industries fortement émettrices de CO2 évoqué par les syndicats nécessite par ailleurs une approche internationale et une solidarité très forte.

Les citoyens du monde sont très attentifs à la qualité des décisions politiques qui seront prises à Paris.

Le succès de la Conférence sur le climat résultera avant tout de choix de société et du regard porté sur les jeunes, sur les femmes, sur les changements de comportement, c'est-à-dire sur notre mode de consommation, sur nos modes de production, sur notre façon de respecter

la nature. Elle représente une espérance et non une punition. Il s'agit d'un nouveau pas pour la civilisation.

S'agissant du Fonds vert, l'accord sera peut-être modeste mais son application doit être ambitieuse. Dans cette application, le niveau d'engagement financier est un choix politiquement majeur. Rien ne sera possible sans engagement et sans solidarité internationale. 100 milliards de dollars, ce n'est rien comparé au patrimoine de la planète.

Lecture du communiqué de presse.

Communiqué de Presse

Lundi 13 juillet 2015

A l'initiative du Conseil économique, social et environnemental français et du Comité économique et social européen, des représentants des CES européens, des CESR, des groupes représentant la société civile au niveau des nations Unies et plusieurs organisations internationales se sont réunis à Paris pour débattre de l'enjeu du dérèglement climatique pour l'emploi et les populations quelques mois avant la COP 21.

Les participants se sont entendus sur l'importance décisive :

- De maintenir, via des engagements nationaux vérifiables, les émissions de CO2 à un niveau permettant d'éviter une hausse des températures au-delà de 2 degrés, alors que les conditions de travail sont d'ores et déjà rendues plus pénibles et précaires dans certains secteurs comme l'agriculture et le bâtiment ;
- D'un accord ambitieux, équitable et juridiquement contraignant engageant tous les Etats sur la base d'une responsabilité commune mais différenciée
- D'un financement suffisant et adéquat pour permettre à tous les Etats de la planète et notamment aux plus vulnérables de s'engager dans des efforts d'atténuation et d'adaptation.
- Au-delà des négociations les participants ont salué la montée progressive d'une prise de conscience universelle et d'une mobilisation citoyenne, conditions indispensables à la réussite des négociations et de l'agenda des solutions voulu par la Présidence française de la COP 21.

Les participants ont souligné la nécessité de favoriser une transition vers une économie bas carbone, facteur de développement et de créations d'emplois, et ont insisté sur l'importance du dialogue social, compte tenu des enjeux en matière de formation professionnelle et de transition juste.

Ils ont mis en exergue l'importance, d'ores et déjà, d'une réflexion sur la mise en œuvre des conclusions de la COP 21, en relation avec les négociations relatives à l'Agenda post 2015. Ils ont souligné la nécessaire réorientation des politiques européennes et nationales dans ce cadre et ont insisté sur le rôle essentiel que doit jouer la société civile, et notamment les CES, dans la contribution à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre de ces politiques

The European Economic and Social Councils' seminar on the Climate Conference, its issues and its promises

THE ESEC'S CONFERENCES **PROCEEDINGS**

The Economic, Social and Environmental Council,
Paris, 13 July 2015.

Contents

- 37** ■ General introduction

- 48** ■ Discussion

- 49** ■ Session 1. The issues
of negotiations for the
world of work

- 58** ■ Discussion

- 61 ■ Session II. Geopolitical and social challenges of climate change
- 73 ■ Discussion
- 73 ■ Closing remarks
- 75 ■ Press release

Advance notice

These proceedings are based on the decryption of the audio recording of the seminar of the European Economic and Social Councils, held on 13 July 2015 , at the headquarters of the French Economic, Social and Environmental Council.

Each speech was then synthesized by the team responsible for the preparation of this document.

All authors were contacted to review and approve the summary of their intervention and a few proposed corrections that were included.

General introduction

Henri Malosse

President of the European
Economic and Social Committee
(European ESC)

On behalf of the Economic and Social Councils (ESC) of the European Union, Henri Malosse wishes to express a message of compassion and solidarity towards the Greek civil society and its representatives.

Mr. Malosse mentions a study spearheaded by the Sustainable Development Observatory of the European Economic and Social Committee (European ESC), which shows that European citizens are aware and informed about climate-related issues, but on the other hand, there is a lack of debates by experts on the issue, along with an unsettlingly high influence of those involved in energy production. Numerous local initiatives - at the levels of groups, associations and municipalities - have been established, but they still lack of space for manoeuvring due to the instability of the legal framework. The study claims that civil society is the main entity involved in change, but is unfortunately lacking resources.

Mr. Malosse states that climate disruption is not limited to environmental questions, but rather extends over a large spectrum affecting our daily life, health, jobs and our needs. Climate disruption will have direct social and economic consequences for Europe, including and especially in its outermost regions. In this respect, Mr.

Malosse praises the ESC representatives from French Polynesia and Martinique, whose presence demonstrates great commitment to this subject.

According to the latest report of the Global Commission on the Economy and Climate, the cost of global warming is estimated to be between 0.5% and 2% of the world's GDP by 2050, which will greatly affect employment. However, it is to be noted that energy transition also opens considerable economic opportunities as it encourages innovation, job creation and the preservation of public health. Mr. Malosse mentions the local initiatives, especially those in Corsica, French Polynesia or Martinique, in the context of achieving energy self-sufficiency. This is a major change for the society and is still in progress: for example, the possibility of pollution-free production with the development of digital technology and 3D printers, the reduction of waste thanks to a circular economy, or even the development of sustainable products as opposed to planned obsolescence. On this last point, Mr. Malosse is very proud of the fact that the European ESC was the first institution to introduce this subject in the European discussions. He calls for reasonable globalisation, with the relocation of production according to the principles of common sense.

He thus wishes for the Climate Conference to conclude a strong agreement based on a principle of shared, yet differentiated responsibility. The rules of competition must be equitable, which necessitates assessing the cost of polluting gases as a sine qua

non for a fairer world. For Mr. Malosse, the liberalisation of the financial markets and goods within the Mediterranean perimeter is a good reflection of the absurdity of the current global system: only the movement of persons has remained regulated there. Therefore, Mr. Malosse calls on the need to invent a new method of organising international relations that is not based on a relationship of power, but on a dialogue between equals among responsible citizens. This is the message that the representatives of the ESC wish to address at the Climate Conference.

Jean-Paul Delevoye

President of the Economic Social and Environmental Council
(French ESEC)

Jean-Paul Delevoye wishes to apologise for the absence of the Greek ESC representatives and then welcomes the presence of numerous representatives of the regional ESC. This attendance is all the more appreciated given that Mr. Delevoye reaffirms his conviction that the weakness of the States will be compensated by the strength of the territories and by the mobilisation of citizens.

Moreover, he reminds that since the past five years and following a constitutional review, the Economic, Social and Environmental Council has counted several environmental associations and representatives of the youth in its ranks. This new composition has allowed the economic world and the agricultural world to adapt to environmental issues while simultaneously allowing the environmentalist faction to adapt to economic and agricultural problems. Several opinions have been made on energy transition or the energy efficiency of the industry, which has helped

in building a common culture based on environmental questions.

In addition, Mr. Delevoye insists on the necessity of developing an opinion-based pedagogy that must begin very early in the school curriculum.

Moreover, he comments on the pertinence of the choice of the Minister of Foreign Affairs, Laurent Fabius, to qualify the situation as "climate disruption" and not just as "climate change". The term "disruption" allows expanding the conceptual horizon and including the potential social disruption as well as capital disruption in the planning.

Mr. Delevoye states that he is ecstatic over the fact that French diplomacy in the United Nations has been working towards a stronger commitment of the States, but also warns that the inter-State negotiations will amount to nothing if the parliaments do not subsequently ratify them. In this respect, he highlights the work carried out by the ESEC, the National Assembly and the French Senate in drafting a common declaration of the points that are the subject of consensus, especially those mentioned in the declaration of the World Summit on Climate & Territories, which was held at Lyon in early July 2015. For example, Mr. Delevoye states that he is in favour of a carbon tax imposed on the consumer, as well as of an international solidarity. It is in this sense that the ESEC mobilises its European and African partners, as well as the French-speaking community in its entirety. It is also in this sense that the ESEC supports the creation of a Green Fund, which can be supplied by carbon taxes and which will be meant for Africa, which emits the least amount of CO₂, but nevertheless is at the highest risk of suffering from the consequences of climate disruption.

Lastly, Mr. Delevoye insists on the vital involvement of civil society, since the latter, as opposed to political powers, is not obliged to defend interests, but is

rather organised around the willingness to preserve the common wealth, i.e. the planet.

Yves Mathieu

Director of Missions Publiques
and co-coordinator of the World
Wide Views on Climate and
Energy (WWViews)

Yves Mathieu presents the results of the global consultation launched on 6 June 2015 in 77 countries, initiated by Missions Publiques, the Danish Board of Technology, the French National Public Debate Commission and the UNFCCC. This consultation, based on the principle of citizen discussions and not a survey, has collected the opinions of 10,000 citizens worldwide. Note that two weeks in advance, these citizens received documents educating them on the subject and, for illiterate persons, lecture workshops were organised.

The results show that more than 80% of the interviewed citizens are in favour of carbon tax and 68% want their State to commit to the efforts against climate disruption, even if other States do not make the same commitment. With respect to differentiated commitments between States, it seems that a large proportion wants them determined according to the future economic power of the States and not on their past responsibilities. Moreover, among the interviewees, every 2 out of 3 citizens consider that global warming is more of an opportunity than a threat. The consultation also showed that the two major themes of action preferred by the citizens in energy transition are the development of the energy mix and education.

Mr. Mathieu invites the participants to view the website showing the details and results of this consultation by country, as well as the process used to develop it.

Moreover, all of the collected databases are free to access so that anyone who wishes can use them.

Jean-Paul Delevoye

Jean-Paul Delevoye highlights that as of now, the climate issue is political in nature. This is because, even though technical solutions and financial tools exist, what we lack today are the political decisions. The Franco-Peruvian declaration of Lima (COP 20) has cautioned against the danger represented by the absence of reaction and anticipation.

Mr. Delevoye reminds that the task of the ESC is to explain the issues of global warming so that the citizens can henceforth become vectors of change. And it is precisely in this perspective that this seminar establishes communication between the national ESC, the regional ESC, several major groups of the UN as well as representatives of international organisations and diplomats.

Mr. Delevoye thanks them for their presence.

Mary Robinson

Special envoy for climate
change, from the Secretary-
General of the United Nations,
President of the Mary Robinson
Foundation - Climate Justice
(Video message)

Mary Robinson is pleased that the European ESC has given an opinion accentuating human rights and the essential role of civil society in mobilising and fighting against climate change, especially in this year of 2015. The agreement that will be issued from COP 21 at Paris will not be

implemented by politicians, but rather by the civil society. She therefore calls to opt for an approach centred on the human aspect. This is because, in addition to the technical and scientific aspects of COP21 negotiations, the essential issue relates to human rights and the well-being of humans.

She adds that any action in favour of the climate must be guided by the imperative of protecting human rights. In this respect, the Foundation that she presides over, Climate Justice, has recently sounded the alarm as regards the negative repercussions that certain actions against climate change have on the populations. A transition to zero carbon cannot occur at the cost of the most vulnerable parts of the population; this means that the fourth pillar defined by the French presidential office of COP 21 - the mobilisation of non-State actors - must be reinforced.

Emmanuel Decaux

President of the 27th Meeting of the Treaty Bodies at the Office of the High-Commissioner for Human Rights at the United Nations, president of the International Committee on Enforced Disappearances.

Emmanuel Decaux mentions the effects of climate change on the full enjoyment of Human rights, while building on the inventory established by the United Nations' Office of the High-Commissioner for Human Rights. This report, dated 30 April 2015, presents the common position of the United Nations Special Rapporteurs - Mrs. Catalina Devandas Aguilar for the rights of persons with disabilities; Mr. John

H. Knox for the question of duties related to Human rights pertaining to the means of benefiting from a safe, healthy, clean and sustainable environment; Mr. Philip Alston for extreme poverty and Human rights; Mr. Léo Heller for the right to drinking water and sanitation; and the Independent Expert for Human Rights and International solidarity, Mrs. Virginia Dandan.

The growing awareness of the relationship between Human Rights and climate change is relatively recent and has resulted from two groundbreaking developments: the integration of the right to development in Human Rights as an individual and collective right, and the inclusion of broader concepts such as sustainable development (synthesis between development and environment), human security (covering Human Rights, collective security, food security and health security). Mr. Decaux calls for a qualitative approach and not just a quantitative approach, which had been one of the weaknesses of the Millennium Development Goals. The Sustainable Development Goals (SDG) provide a synthesis of Human Rights, the environment and development.

To strengthen this dynamic that fully includes Human Rights, Mr. Decaux insists on the necessity of involving all stakeholders, and not leaving everything to the States. This effort may depend on the Global Compact, a global pact initiated by the Secretary General Kofi Annan in 2000, in which voluntary commitments pertaining to Human Rights, Labour and Environment laws and anti-corruption laws have been recommended. The works of John Ruggie in developing a conceptual framework such as the social and environmental responsibility of companies have given further consideration to this approach.

Artur Runge-Metzger

Director of International Climate Strategy at the European Commission Directorate-General for Climate Action

Arthur Runge-Metzger emphasises that the European Commission, due to the fact that it is accountable for 500 million citizens of the EU, is attentive to civil society and considers it to be a key stakeholder in energy transition. He highlights the fact that the fight against global warming is a challenge for the political class and the social partners that will have to work together.

Even if he is pleased with the results of the global consultation mentioned earlier, he states that it is not wise to underestimate the difficulties of the conference at Paris, namely having the 196 stakeholders, each with different interests and development levels, to come to a common accord.

Nevertheless, the Commission is aiming at an ambitious, equitable and restrictive agreement that should limit global warming to less than 2 degrees. To date, 46 countries have presented the secretary of the Conference with their project to reduce CO2 emissions, together representing 65% of the global emissions. While these efforts are still not enough to reach the objective, they nevertheless demonstrate that a majority of the countries wish to reach an accord.

For Mr. Runge-Metzger, the Paris agreement is just the start of the process, with the real challenge being its application. He adds that the EU bears the responsibility of assuming the role of a leader, not just due to its economic and scientific strength, but also because it already possesses, since 2005, a climate policy, unlike several other countries that have only just begun the necessary inter-ministerial procedures and consultations. Moreover, Europe has

already reduced its CO2 emissions by around 20% since 1990, while still recording an economic growth of 45% in the same period; this shows that the efforts against global warming do not necessarily come at the cost of the economy and employment.

The collaboration of all stakeholders in the implementation of the measures decided at Paris is, for Mr. Runge-Metzger, absolutely vital. In this respect, he praises the proposals of the Covenant of Mayors on energy efficiency in construction, travel and energy systems. This covenant represents 6000 cities and 190 million Europeans.

While awaiting a possible agreement, the Commission has already prepared measures for reducing CO2 emission after 2020, such as the revision of the emission allowance trading system and measures for sectors not falling under the trading (construction, transport, agriculture), as well as a legislation concerning renewable energy and energy efficiency. The collaboration of the stakeholders, especially the social partners, in the formulation and implementation of these measures has been ensured.

Mr. Runge-Metzger adds that the Commission is particularly sensitive about the economic aspects in order to maintain optimal production conditions within the EU, as well as an equitable competition on the global scale.

Mr. Runge-Metzger states that the Juncker plan encourages investments related to the improvement of transnational energy networks, energy transition in companies and households, ecological mobility as well as research in technologies reducing emissions.

Mr. Runge-Metzger concludes on the importance of the role of civil society and indicates that the Commission ensures dialogue between the social partners at all stages of the process.

■ Discussion

Pierre Cuypers

RESEC Ile de France

Mr. Cuypers wishes to question further on the reasons that push migrants to leave their country of origin en masse. He calls for a strengthened collaboration with their States so that these migrants do not lose their human potential.

Henri Malosse

Mr. Malosse cites the example of Lebanon. This country, with 4 million inhabitants, has received 2 million refugees (500,000 Palestinians since the past few decades and 1.5 million Syrians) fleeing famine, war and poverty. He adds that migration should not pose a major problem to the European Union, despite it seemingly being incapable of handling the situation, as proved by the recent drama in the Mediterranean Sea.

Jean-Paul Delevoye identifies economic underdevelopment as an important factor, especially in African migration. Since the economic growth of several countries is still hampered by traditions that are incompatible with a modern economy, such as land ownership not existing in Senegal, the international community, the European Union and especially France have already given thought on new regulatory tools for tailoring the legal framework to the requirements of a modern economy, while still respecting local traditions.

Another factor in migration, according to him, is the global downturn of democracy in the past decade and the breakdown of the Nation State model. In certain African regions, there is no State or political force, which allows groups such as the Boko Haram to gain ground. Moreover, the international community must question whether the West's method of managing conflicts is appropriate for tribal and multi-ethnic regions.

As concerns European internal policy, Mr. Delevoye emphasises that if the arrival of refugees creates tension among the population, this can be linked to the deterioration of the European social model. The European Union must therefore return to a social model that eliminates competition and social dumping between States. At the same time, it is necessary to fight against breaking the law and organised crime (drug, weapons and human trafficking). Doing this, the EU will fight against the attempts of certain political forces to cripple Europe by stirring up fear of migrants and anti-Islamic sentiments.

According to President Delevoye, migration today also results from modern means of communication, which have reduced distances between people and have created a new type of international community. The European Union must take this development into account.

■ Session 1. The issues of negotiations for the world of work

Pierre-Jean Coulon

Vice-president of the Transport, energy, infrastructure and information society section - EU ESC

Moderator

Firstly, Pierre-Jean Coulon prefers the expression "social adherence" rather than "social acceptance", since the former emphasises the movement. He recalls the comments of François Hollande made before the International Labour Conference on 11 June 2015:

"To act for the climate is to act for growth, for justice and for the right to employment, since there is a connection here. Every time there is an unreasonable exploitation of natural resources, there is also an unacceptable exploitation of workers. To act for the climate is to transform the methods of production and development. This can only be done with the help of social partners."

Peter Poschen

Director of the department of Job creation and enterprise development Department of International Labor Organisation (ILO)

Peter Poschen is convinced that there is a very close relationship between the world of work and climate change.

The Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) recommends, in its report entitled "Decarbonizing development", the inclusion of social impacts in order to manage climate change. Peter Poschen specifies that 1 out of every 2 jobs is directly related to climate change, i.e. approximately 1.5 billion workers. This corresponds to half of the global workforce, i.e. those active in the most polluting sectors, consumers of natural resources and workers highly exposed to climate change, such as farmers.

Peter Poschen cites the example of Europe and its misleading image. Effectively, while it is perceived to be exemplary, this is only thanks to the outsourcing of its industrial production. The figure of 2 tonnes per person per year is considered to be within the carbon budget of the planet. However, the truth is somewhere closer to 7 to 10 tonnes per year per person in Europe. Europe has bragged about its progress, but no one speaks about the relocation of the emissions. If we take into account the commercial balance sheet of Europe, there has been a 25% increase in emissions. Therefore, Europe is at 10 to 12 tonnes per head.

Peter Poschen insists on the importance and soundness of the carbon tax. According to him, one of the key factors in achieving it is political education. The Eurobarometer, which surveys the public opinion of the population annually in Europe via a survey, indicates that last year, 80% of Europeans were convinced that an aggressive adaptation policy will create employment in Europe. This is fundamental for supporting politics in Europe. It is necessary to focus on adaptation and the base of social protection.

This, of course, gives rise to the question of training. Peter Poschen explains that it is impossible to manage this transition without well-trained workers. However, there is a lack of skills everywhere, even at the local level, as is shown by the French example, where half of the investments in construction are dedicated to renovations for improving energy efficiency even though there is a glaring lack of competent labour locally. It is necessary to go even further and develop sustainable fields: construction, agriculture, electronics, etc. The world of work may offer solutions. The largest energy efficiency improvement programme in construction in Europe was launched by the social partners in Germany during the crisis following the reunification, which caused a decrease in construction activities. At that time, the social partners proposed solutions to the government that were mutually beneficial. This initiative has already issued investments of more than 120 billion Euros, 80% of which came from the private sector.

Finally, Peter Poschen returns to the concept of a "Just Transition": the international labour conference of 2013 discussed the question of sustainable development and drew conclusions that established a vision of a just transition, based on principles that should drive this transition and a political framework that would allow achieving it. The agreement

was made between 185 countries from among the 196 that are part of COP. For COP, Peter Poschen would like an agreement that recognises the place of the world of work and that of workers.

Gary Kneip

Vice-president of the ESC of Luxembourg

Gary Kneip gives a few clarifications on the situation in Luxembourg. Since 2007, Luxembourg has made a commitment to reduce 20% of its greenhouse gas (GHG) emissions by 2020, with respect to 2005, in the sectors that are not covered by the allowance trading systems. Concretely, the objectives by 2020 are a share of 11% of renewable energy in the final energy consumption and 10% for renewable fuels. The social partners consider that only an international agreement, legally restraining as concerns the reduction of GHG, will help in preventing distortions of competition and will set milestones for consistent and pertinent sustainable development. The position of the Luxembourgish management advocates a much larger inclusion of the unique European market in the control of the national systems for promoting renewable energy.

A common objective as concerns renewable energy must be defined for a post-2020 perspective. The Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) [Luxembourg Employer's Union] considers that the European Union (EU) must rebalance the energy and climate policies in order to re-establish the three pillars, i.e. corporate competitiveness, safety of supply and reduction of emissions. For this purpose, Gary Kneip gives several suggestions:

- reinvigorate the European energy markets in order to ensure the convergence of the energy costs borne by our European companies and those

- of our foreign competitors, especially the United States;
- abandon, step-by-step, the tariff systems of injunctions pertaining to the production of green electricity and switch to annual call for tender projects;
- multiply the efforts of educating citizens and raising awareness among them.

For the Paris Conference, the UEL requests to tie up an ambitious international accord that is restrictive and has a level of national involvement that is as extensive as possible. It must represent a level playing field between the EU and its international partners. Gary Kneip also wishes for a better visibility and a long-term horizon in companies for investors. The unions are in favour of this idea, but wish for a more social dimension. As regards the community-based system of GHG emission allowance trading, a market with a right to pollute poses questions at the ethical level, even if it may be economically pertinent. As regards the capture and storage of CO₂, the trade unions of Luxembourg express strong reservations. This technology is characterised by an obvious lack of feedback, which generates a multitude of unknowns for the environment as well as for the health and safety of persons.

As concerns the housing policy, the trade unions of Luxembourg have suggested several measures in favour of rehabilitating the habitat via the energy-efficiency based renovation of old buildings, while emphasising on the efforts against fuel poverty:

- provision of interest-free or low-interest housing in order to facilitate the operations required for improving the energy performances.
- pre-financing of these works and introduction of a rent-energy allowance in favour of tenants that are obliged to pay increased rent following an energy

efficiency-based renovation executed by the landlords.

Javier Ferrer

**President of the Labour
Commission for Sector-Specific
and Environmental policies
- ESC of Spain**

Javier Ferrer insists on the importance of the Climate Conference 2015, since it involves all countries and touches upon sensitive sectors: transport industry, electricity production, consumption and use of gas, and agriculture.

According to him, the meeting must pursue two important objectives: the growth of the European industry and the fight against climate change. It is necessary to achieve an international agreement by late 2015, which must be balanced and must involve all economies according to their responsibility and their capacities. He estimates that the 2020 objective of increasing the share of industry to 20% of the GDP in each European country will not be achieved if Europeans cannot benefit from the same conditions as their competitors.

Javier Ferrer cites the report drafted by the inter-governmental group of experts on the climate change in 1988. It stated the general dangers of global warming on the earth's surface and showed that the available scientific data indicated an identifiable influence of human actions on the climate of the planet. Subsequently, the Rio agreements of 1992 and the Kyoto Conference of 1997 took place. The EU and its Member States ratified the Protocol in 2002. The government of the United States only acceded to it symbolically, deeming that the application of the protocol was

unjust as it only pertained to thirty-eight industrialised countries, while not including restrictions on developing countries, especially China, Brazil and India. Moreover, this agreement pertained to only 55.2% of the global emissions of CO₂ and only the industrialised countries were expected to comply with concrete commitments and to maintain a schedule. The first period of the Protocol was therefore completely imbalanced. Nevertheless, it created legally restricting commitments for 38 industrialised countries, the compliance with which would allow achieving, between 2008 and 2012, a global reduction of GHG emissions by 5.2% with respect to the level in 1990, resulting from a decrease of 8% in the Europe of fifteen, 7% in the United States, 6% in Japan and Canada, from a stabilisation in New Zealand, Russia and Ukraine and from an increase by 1% in Norway, 8% in Australia and 10% in Iceland. In the second phase of the Protocol (after being amended in 2012 to extend it from 2013 to 2020), Japan, Canada and New Zealand withdrew from the Protocol. Only the European Union, Norway, Australia, Iceland, Croatia, Kazakhstan, Liechtenstein and Monaco remained subject to it. In this phase, the EU made a commitment to reduce its GHG by 20%. For Mr. Ferrer, this protocol is lacking since it only applies to developed countries and therefore only applies to 14% of the global GHG.

In order to ensure that the fight against climate change is effective, Mr. Ferrer estimates that general, homogeneous, feasible and effective objectives are needed. Moreover, foreign companies must be subjected to the same restrictions in order to work against the risk of relocating European companies. WTO has confronted the question of unfair competition, which is practiced by many developing countries. However, the solution to apply custom duties to countries practicing unfair competition was not retained

as it would hinder the development of less-industrialised countries.

ILO has suggested a solution to require all countries to comply with a minimum standard in line with the fundamental conventions of ILO. The draft report of the European Parliament concerning the development of a sustainable European industry on basic metals specifies in its grounds that in the steel sector, more than 40 million tonnes of production capacity was lost in Europe since 2008 and more than 60,000 direct jobs and 100,000 indirect jobs were lost. This sector is experiencing its most severe peace-time crisis in its entire history, which has generated dependency and a loss of industrial know-how. The closing of European sites used for aluminium electrolysis shows that Europe is experiencing a high level of deindustrialisation in the aluminium sector. The rise in the cost of emission permits in the GHG emission rights trading scheme can result in a severe blow to competitiveness, due to an increase in direct as well as indirect costs for the industries. Europe depends on the import of metals due to the relocation of production to more competitive countries. This has caused a loss of jobs in new technologies, research and know-how and a greater dependency on third-party countries.

Mr. Ferrer rejects the idea of protectionist measures, but states that one effective solution could be requiring third parties to "certify" compliance with international standards concerning the environment and work as concerns materials that are produced and marketed at the international level. This would erase the direct economic impact and would allow establishing common rules of play that would improve all parties involved without affecting free trade.

For instance, all European manufacturers of automobiles or textiles require their

suppliers to have either ISO 9000 14000 or OSHAS 18000 certifications, but do not restrict their calls for tenders. Any supplier complying with these standards is eligible to work with them, depending on the quality of its products and services, prior availability, etc. Border adjustments can be a temporary solution if the mechanism is flexible. The trading of emission allowances is a system that can clearly be improved. In this respect, the ESC Spain has positively estimated the inclusion of social dialogue mechanisms in the domain of GHG emission allowance trading as a guarantee of the participation of the social stakeholders, for adapting this trading to the different economic and social circumstances of the affected installations, as well as to the effects that they may have on competitiveness, employment and social cohesiveness.

Marie-Béatrice Levaux

Member and co-rapporteur of the opinion "Employment in energy transition" - ESC France

Marie-Béatrice Levaux starts by stating the definition of green jobs, as established by the ILO: "*Green jobs are decent jobs that significantly reduce the negative impacts of economic activity on the environment and in the final analysis, ensure the viability of businesses and economies*".

She believes that ecological transition is unavoidable, whether we undertake it early or whether it is forced upon us. The desired changes in production and consumption models are already being seen in the far-reaching transformation of activities. Ecological transition has and will have direct consequences for employment, for the qualifications and skills of the employees, and for businesses. The opinion of the labour and employment section lays out a

summary of the developments in progress, puts the consequences on employment into perspective, executes a diagnosis on the actions that must accompany and anticipate the transformations and job creation, before formulating its suggestions. Ecological transition is still in its infancy and this opinion must be updated by a follow-up opinion by 2020.

At the international and European level, challenges have been set by the ILO and the European Commission; in France, the 2015-2020 national strategy for ecological transition towards a sustainable development was adopted in the Council of Ministers on 4 February 2015 and proposes, for the next six years, the orientations and priorities for rising up to the environmental challenges. She mentions these challenges while suggesting a strategy to accompany ecological changes of the economy. She also states the impacts on employment, while suggesting avenues to accompany the changes, especially as regards training. In 2010, the green economy sector employed 5,100,000 persons, i.e. 19% of the working population.

The labour and employment section has reached the following conclusion: all more or less long-term jobs are affected by the ecological transition. This is why the section is interested in the question of employment in ecological transition. This broad angle helps in preventing discrimination between jobs and businesses by serving them up in a more or less green pill. This angle is also important as concerns the contents of initial and continuing vocational training. Finally, a report of the the Conseil national de l'emploi et de la formation professionnelle en France (National employment and vocational training Council in France), entitled "Propositions de priorités nationales de formation liée à la transition écologique" (Proposals for the national training priorities related to ecological transition), published in February of this year, identified

nine broad subjects for which training requirements are the most important with respect to the impact of the ecological transition on their jobs: agriculture, agrifood industry, waste management, recycling, renewable energy, smart grid electricity, automobiles, construction, chemistry and plastic processing. Among these different domains, four have already denounced the influence of unsatisfactory training and skill qualification requirements.

The importance of the policies undertaken by the government is reflected in the legal and regulatory texts that initially gave an impetus to these sectors. The challenge that now confronts us is to set rules that will allow the development of activities that help in reducing negative impacts on the environment, while ensuring that they contribute to our social model. The French statistical apparatus has assessed 445,000 full-time jobs in eco-activities and 551,000 in peripheral jobs. The nine green jobs and the 70 "greening" occupations have 3,800,000 professionals. The list of green and greening jobs is never finished. The fact that the political powers enact laws that direct the sector definitely acts as a trigger for a certain number of domains. However, the law does not do everything and, in the domain of ecological transition, several legislative frameworks that were almost unanimously voted for were called into question or abandoned just a few years later. Yet, the companies that invest require frameworks to be stable and, without investment, the jobs will remain hypothetical.

According to Marie-Béatrice Levaux, there is a need for a Europe strategy, a State strategy and regional strategies. It is important for the policies undertaken in favour of a green economy to be well-structured between the community, national and territorial levels. In this respect, at the European level, initiatives must be developed in favour of industrial

policies such as the creation of an "Airbus running on renewable energy". At the national level, a course must be set and should not change depending on false starts or opinion surveys. In this respect, she wishes to highlight the "viva polis" initiative, which promotes the exporting of sustainable urban development. At the level of territories, several actions have been taken these last few years that merit the spotlight, the objective of which is to develop the training of workers and craftsmen in construction, with a view to improve the energy efficiency. It is also important for the regions to fully benefit from this role in the strategy. The regions are in charge of economic development as well as vocational training. It is therefore important to favour prospective approaches on the jobs and qualifications in territories in order to feed territorial strategies in the medium term. An act specific to ecological transition has already been provided in all of the future regional contracts for the development of training.

Anticipating the professional transitions, identifying the requirements, understanding the jobs and skills and professional qualifications related to ecological transition, are all part of developing corporate social responsibility. This is an important challenge for the persons occupying these jobs as well as for consolidating the dynamics of ecological transition. The social dialogue authorities are directly concerned at the level of companies, fields as well as in the public sector, all at the same time. The implementation of the social responsibility of organisations and the growth of the socially responsible investment sector also require new skills and expertise. The economic database, the development of a long-term management strategy, the forward planning of jobs and skills are also inclusive of a forward yet preventive planning. The opinion emphasises on the

forward planning of field and inter-field jobs and skills, as well as the territorial dimension. The induction of the youth, straight out of environmental training courses, seems favoured by a regular growth in the employment rate, especially for those holding a degree after the Baccalaureate + 2 years of higher education. Another key point is the contribution of the company heads of very small companies in the acquisition of knowledge and know-how, which will allow them to comply with the quality standards resulting from environmental requirements. The social partners of joint national councils on employment-training also have their role to play. If the ecological transition is carried out with sufficient transparency and resolve, it can serve as an opportunity and lay the foundations for a solid economic project for Europe, for France and for employment. The implementation of a virtuous cycle depends on the consistency and coherence of the collective commitments and on the implementation of employment and training policies related to ecological transition.

In the opinion, proposals on three broad topics have been put forward:

- strengthening the employment-training section of the transition in companies, fields and territories,
- improving the evaluation of the transition in the area of employment and occupations,
- promoting dialogue with organised civil society to support the governance of employment in the ecological transition.

The section wishes to highlight in this opinion, that the question of employment is not an adjustment variable of ecological transition, but is one of the conditions of its success, since the appropriation of this challenge by workers in particular and citizens in general depends on it.

Falko Leukhardt

Expert on climate policies
Council for Sustainable
Development of the German
Federal Chancellery

In its latest statement, the Council asked the government to create a long-term road map to reduce CO₂ emissions and to tackle the issue of coal. During the preparation for COP 21, the Council asked the G7's German Presidency to define ambitious national climate-related goals, which would enable a reduction of 40%, to be achieved by 2020.

The solution found by the G7 will require a drastic reduction in global greenhouse gas emissions, along with a "decarbonisation" of the global economy by the next century. Moreover, there is a G7 resolution that states that COP 21 recommends that all countries follow a low-carbon development model, and that the G7 is committed to developing low-carbon national strategies over the long term. The G7 is also committed to eliminating obsolete fossil fuels.

Then, Falko Leukhardt summarised Germany's long history in the matter of energy transition. In 2011, the government decided to end its reliance on nuclear energy after the Fukushima incident. The Commission seized the opportunity to obtain the consent of all political parties to eliminate nuclear power by 2022. The Commission's members decided to continue pursuing the goals related to environmental protection. In order to meet these climate-related goals, it is necessary to simultaneously deploy new renewable forms of energy, which Germany has already been doing since the early 1990's.

Over the next few years, nuclear energy will be replaced by renewable energies and not by coal. Last year, renewable energies represented 20% to 27% of the total energy consumption. However, at the same time,

there has been an increase in the carbon emission levels due to low carbon taxes and the structure of Germany's current energy market. This is the contradictory situation that exists in Germany today.

Germany is around 7% away from attaining the goal of a 40% reduction in 2020. Over and above the plan initiated by the Ministry for the Environment last year, the bulk of the contribution will have to come from the energy industry, particularly the electricity sector. A reduction of 22 million tonnes of CO₂ will have to be achieved in the coming years. In order to achieve this goal, the Ministry of Energy intends to introduce taxes on coal, like the ETS. This sector might strongly oppose such taxes, and the same is true for trade unions. On 1 July, the partners reached an agreement regarding measures that would result in a reduction of 30% of the maximum capacity. In the coming years, disconnecting electric power plants from the power grid could halt their emissions. Although this agreement is expensive and less effective than the original tax plan, it is still a step in the right direction. Funding will mostly be obtained by means of taxes and energy prices. The most important aspect of this agreement is that it is the first step towards eliminating coal, and eliminating those of the power grid's power plants that are fuelled by coal.

The G7's resolutions, which are the only measures that can keep Germany's energy transition on track, are neither low-carbon measures nor a means towards gradual reduction of CO₂ emissions. Moreover, they do not represent a long-term national low-carbon commitment, as they cover only the few years left until 2020. After that, the goal of protection in order to develop renewable energy capabilities is not a real way forward or a road map, nor a long-term strategy that also takes economic, social, and environmental prospects into consideration.

In his concluding remarks, Falko Leukhardt stated that over the next few years, it would be Councils like those gathered in Paris that would have to appeal for action and for support for the resolutions taken during the G7 summit. A good agreement during COP 21 would be recognition of this commitment.

Andrea Bacher

Policy Manager, Environment
and Energy – International
Chamber of Commerce,
representing the United
Nations' "Business and Industry"
Coordination (BINGO)

The ICC was founded in 1919 and one of its divisions manages the World Federation which works closely with all the chambers of commerce in the world. Its different divisions handle issues related to arbitration, mediation, energy, environment, policies, standards, and regulations. The ICC works with 130 countries. For twenty years, it has worked on environmental issues, such as the introduction of environmental standards on the basis of market demand as well as requests by North America and Europe. The ICC has created a Charter for Sustainable Development that is open to all firms that wish to commit to sustainable development, regardless of their size.

As far as climate change is concerned, Andrea Bacher believes that there are two major trends: demographic growth that is weighing on limited resources, and climate change. According to her, there is a need for trained personnel to ensure the proper transfer of technologies. This is why the ICC considers education and training to be important, and has a programme focusing on them. As far as professional training

is concerned, there is a gap between the supply and the various demands. In order to illustrate this point, she cited the example of the German automobile industry.

Enabling everyone to have access to training is one of the ICC's priorities. Three months ago, the ICC started an academy in Singapore that provides open online education. In addition, thanks to the cooperation between different chambers of commerce, chambers can help countries when faced with urgent situations from natural catastrophes. Cooperation and an holistic policy approach must be developed with respect to energy policies and labour and environmental law in order to prevent unforeseen negative consequences. Entrepreneurship must also be encouraged. Lastly, Andrea Bacher highlighted the need to establish GHG measurement, reporting and verification schemes.

climate-related point is the need to support change. International funding is required for the different solidarity mechanisms that are helping countries to carry out such transformation. These policies called adaptation must adapt social security in order to reduce vulnerability of populations over the long term.

Anabella Rosemberg mentioned also the idea of a fair and precise transition, that is to say a transition toward a low carbon economy which has to be done in a fair way. In order to achieve this, it is necessary to define a strategy that includes a set of public policies aiming at supporting workers in the process of transitioning. In other words, they must foresee the impact on the labour market, in taking into account investment issues, as well as alternative works and its associated skills, social dialogue, and local policies.

Coming back to the context of COP, Anabella Rosemberg stated that there were three ways in which the Paris agreement could contribute to better tackling the challenges facing the world of work:

- by being aware of the need to be ambitious, before 2020. This is the best way to increase the number of jobs. Many organisations speak of the need for a Marshall Plan for the climate over the next five years. In the short term, such political ambition is essential. Regulations, public procurement policies, and sustainable mobility can play a role in increasing this ambition.
- establishing much stronger ties with the Green Climate Fund. Today, she notices that the Green Climate Fund operates in a completely isolated manner via mechanisms that are undesirable within the United Nations, and with observers who use inadequate working methods. The World Bank and the IMF have already implemented their tools. COP21 ought

Anabella Rosemberg

Sustainable Development and Occupational Health Policy Officer – International Trade Union Confederation, representing the United Nations' "Trade Unions non-governmental organisations" (TUNGO)

According to Anabella Rosemberg, the three ideas that the Confederation defends, namely decency of work, workers' rights, and social justice, are in danger due to the impact of climate change.

It is necessary to make climate-related public policies more ambitious, as doing so will lead to the creation and transformation of jobs, and will also improve the public health situation. Another fundamental

- to provide clear answers regarding the use of this Fund.
- maintaining a political commitment to support a fair transition, and acknowledging the need to assist workers and workplaces in this transformation.

The aim of TUNGO UN major group is to get COP to commit to a political goal and also to support a tripartite discussion within the ILO, regarding a just transition so as to result in a toolbox. It is necessary to have the political commitment defined by COP, as well as tripartite tools to effect this fair transition. The challenge is to connect the climate to citizens' requirements; more

specifically, to those of workers. Climate change is attacking the key values of trade union organisations: justice, the decency of work, and rights. However, it is also important to understand that the trade union movement is a key participant in this transformation: not only is it asking for political goals regarding the just transition to be defined, but it is also asking employees to exercise their right to know how companies will become zero-carbon. The trade union movement must play this central role by asking firms about their long-term plans to create zero-carbon industries. In order to do so, a dialogue must be established.

Discussion

Christophe Ostrofski

Member of the EU ESC

A week ago, the Secretary-General of the United Nations visited certain Norwegian islands in the Arctic, where the harmful effects of climate change are most clearly visible. According to him, if this continues at this rate, no ice will remain in the Arctic by 2050. Mr Ferrer stated that Canada has withdrawn from the second phase of the Kyoto Protocol, and that Russia and the United States have also abstained from taking on new targets. Now, these three countries share 3/4 of the Arctic among themselves. So do Russia, the United States, and Canada really want to fight climate change?

Isabelle Cano Aguilar

Member of the ESC of Spain

For her, it is essential to clearly specify the involvement of civil society, and to address the skills deficit. In addition to making the skills more eco-friendly, she wants a social dialogue that includes discussion of climate-related matters, eco-friendliness and jobs, the adaptation of sectors, and funding arrangements. Ms. Cano Aguilar would like Ms. Rosenberg to clarify her thoughts about the idea of a just transition.

Pierrette Crozemarie

ESEC France

Ms Crozemarie stated that the world of work was facing new forms of pollution,

which were affecting all of society, including children and elderly people. She has called for the development of innovative public policies.

Manuel Dias Vaz

RESEC Aquitaine

Migration is a major challenge for the future of democracy. Climate change can be a positive challenge as long as we pre-empt it instead of simply undergoing it.

Jean-Paul Delevoye

Mr Delevoye mentioned how France had included biodiversity as one of the topics for Heritage Day. Heritage is not limited to culture and history, but also includes biodiversity.

He added that in order to evaluate zero-carbon firms, new indicators would be required. The ESEC decided on ten indicators, which it proposed to submit to the government.

Javier Ferrer

The countries that have abandoned the Kyoto Protocol are still concerned about climate change. The whole developed world is concerned about climate change, and is taking measures to combat it. In Spain, the GDP has risen by 3%, but for the first time in the country's history, power consumption has decreased. Citizens and industries are taking steps. But steel is produced elsewhere. In India and China, they must adopt the same conditions as

us, otherwise the rules that they adopt will go against our own industries, and such a situation would not counter climate change in any way. Feasible measures must be taken everywhere in the world.

Peter Poschen

Unlike other changes that have occurred in the past, climate change is relatively predictable. If it is handled in a rational way, it can help create jobs and improve social dialogue. A social dialogue can pave the way to new solutions. The Brazilian ESC has led the way by defining a strategy to reduce its emissions on the basis of an economic analysis that highlights the positive aspects. An ecotax could be considered as a solution in order to maintain a balance.

Gary Kneip

The ESC and the HCSD have defined new indicators (54) that are divided into 11 categories. They will make it easier to monitor changes in society, particularly with respect to the environment. Employers are discussing the advantages of changes while developing CSR.

Marie-Béatrice Levaux

It will not be possible to get people interested unless the issues of jobs and social inclusion are part of the negotiation agenda right from the start. A truly inclusive approach is required, so that citizens can become driving forces.

Andrea Bacher

As far as the Green Fund is concerned, for the first time, there exists a political will to provide it with resources. The difficulty now lies in the preparation time and the governance mechanisms. As far as firms are concerned, SMEs are very active in environment-related matters.

Falko Leukhardt

The German government recently began a survey regarding what is most important to citizens. This survey is likely to result in proposals for new indicators.

Anabella Rosemberg

The question is as follows: could the United Nations take persuasive actions, particularly as far as jobs are concerned? Europe lacks ambition, and is lagging behind. Although certain countries are playing the “warming game”, it will not help their citizens.

Pierre-Jean Coulon

We have been talking about “sustainable development” and “a balance between economic, environmental, social, and job-related aspects” for more than twenty years. No element of the whole can be missing. We can progress only if we all make this change at the same time. Our Councils should jointly issue annual notifications to take stock of the implementation of what is discussed at COP21.

■ Session II. Geopolitical and social challenges of climate change

Bernard Soulage

Organiser of the Summit on Climate and Territories, Vice-President of the Rhône-Alpes region, Member of the European Committee of the Regions and a former MEP

Bernard Soulage reminds that the Summit on Climate and Territories was held in Lyon in early July and it was intended to bring together the non-state actors. In the presence of the President of the French Republic and many international organisations, the summit has brought together over 1000 people representing regional authorities and the business community from 73 countries, which comprises about 900 million people. The major groups of the United Nations were also present. Mr Soulage says that this event was also held in other continents, in Toronto in July for the North American contributors, in Yamoussoukro in June for the African contributors and will be held in Bogota in September for the South American contributors.

The Summit on Climate and Territories has resulted in a final declaration which, for the first time, has been signed by all global players involved in this issue, which

includes all the major networks of regional authorities, all major groups of the UN and all large international NGOs. This success led Janos Pasztor, the Assistant Secretary-General on Climate Change of the United Nations, to call a meeting in September with all signatories of the final declaration in order to continue the work begun.

Another highlight of the final declaration relates to the choice of a territorial approach to the representation of non-state actors, with a view to supporting the extraordinary dynamism of local initiatives. This approach is also relevant for federal States like Canada, the US or Australia. Indeed, while many federal States are making stronger commitments, it is clear that central governments themselves remain in the background.

Mr Soulage also says he is pleasantly surprised by the actual status that the United Nations wishes to grant non-state actors in the negotiations. Thanks to the United Nations and the French Presidency, there has been genuine transparency in the negotiations and non-state actors have been able to make suggestions.

Finally, Mr Soulage is pleased to have ensured, following the Summit on Climate and Territories, that the issue of funding, particularly adaptation funding, is clearly discussed and that the funds can directly focus on non-state actors.

Mr Soulage stresses that the issues raised by the Summit on Climate and Territories were accompanied by commitments made by players involved in the ten thematic workshops. With regard to carbon consumption, these commitments promised a reduction of 1.5 billion tonnes of greenhouse gas emissions by 2020.

In addition, Mr Soulage reiterates that the biggest challenge facing the Climate Conference in Paris is not the conclusion of the agreement but the nature of the commitments made by the States. To ensure that the 2°C threshold is not breached, it is essential to avoid 37 billion tonnes of greenhouse gas emissions by 2030. In 2020, the amount of GHG emissions that need to be prevented already stands at 9 billion tonnes. The concrete commitment of non-state actors involved in the Summit on Climate and Territories in Lyon is of major importance since it represents 15% of the effort needed to reduce GHG by 2020. This demonstrates the capacity of non-state actors to make strong commitments in this respect, which is sometimes even more extensive than that of the States.

For Mr Soulage, the active engagement of non-state actors, through meetings such as the Summit on Climate and Territories or the conferences organised by the networks of economic and social councils, is bearing fruit. Indeed, civil society is now recognised as a major player in the negotiations as well as in the implementation of the resulting actions to be undertaken.

Mr Soulage reminds us that, alongside the Climate Conference, Paris will host three other major events: a massive march for climate on 30 November, City Day, an entire

day dedicated to territories, on 4 December and Action Day, an entire day when civil society will make its commitments, on 5 December.

Florian Costache

President of the
Economic and Social Council of
Romania

Moderator

Florian Costache says that the ESC of Romania has recently adopted an opinion analysing the risks arising from climate disruption. Attention was particularly drawn to the overexposure of the developing countries, whose economy is often based on sectors sensitive to climate change - agriculture, fisheries etc.ils, is bearing fruit. Indeed, civil society is now recognised as a major p and sparsely forested mountainsides. The risks highlighted were in terms of food safety and public health. Regarding Europe, the opinion has sought to highlight the vulnerability of the elderly during heat waves. Finally, the geopolitical implications of climate disruption were discussed, particularly the increase of migration and the proliferation of humanitarian crises.

Mr Costache concludes that the more efforts we take to mitigate climate disruption, the less we will need to take adaptation measures. The economic and social councils play a major role in bringing together participants from civil society in this fight.

Lutz Ribbe

President of the Sustainable Development Observatory of the European ESC, member of the European ESC, Gr III/DE, and author of the opinion "*The Paris Protocol, a blueprint for tackling global climate change beyond 2020*"

Lutz Ribbe presents the aforementioned opinion, adopted in early summer of 2015 based on two perspectives: ESC, Gr III/DE, and author of the opinion "*The Paris Protocol, a blueprint for tackling global clim*

Mr Ribbe recalls that the framework convention of the United Nations on Climate Change, prepared in Rio in 1992, stipulates in Article 2 that the ultimate objective is to "stabilise [...] greenhouse gas concentrations in the atmosphere at a level that will prevent dangerous human interference with the climate system". Twenty-three years have elapsed ever since and there is a 50% increase in greenhouse gas emissions compared to 1992. The impacts of climate change are now visible.

In the opinion on the Paris Protocol, the European ESC supports the commitment of States to conclude a fair and ambitious legally binding agreement. It makes an appeal to the developing countries, African countries in particular, to immediately adopt a low-carbon economy. Since these countries are not responsible for the increase in greenhouse gases, the European ESC supports the establishment of a Green Fund of \$100 billion per year as well as a transfer of technology in order to promote this ecological transition.

However, Mr Ribbe informs the members of ESCs that the International Monetary Fund (IMF) published a document on 18 May 2015 calculating the total amount of

subsidies currently given to contributors of polluting energies. The sum amounts to 5,300 billion dollars a year, or \$14.5 billion dollars a day, or \$604 million dollars an hour. Compared to this amount, the Green Fund of \$100 billion per year negotiated in Paris seems ridiculous. More importantly, if the States, which are the intended beneficiaries of this fund, simultaneously continue to grant subsidies to the fossil fuel sector, the Green Fund will not be effective. Furthermore, the fight against these "dirty" subsidies must focus on all States that grant them, which would reduce fossil fuels by 57% and GHGs by 24%. However, it is clear that there is no debate on "dirty" subsidies as yet.

The declaration in the opinion of the European ESC further serves as a caution against "the objective" of not exceeding the 2°C threshold, to the extent that no scientific study has determined that this threshold is sufficient. While there has certainly been a political agreement on the issue, this threshold cannot be an objective in itself. It is a limit and it is perhaps set too high. The debate on what will happen at 2° has been avoided.

Moreover, while the Lima agreement helped encourage member States to make commitments by July 2015, it is clear that only 20% of them have done so. The European Union has, in turn, made one collective commitment instead of 28, and no EU Member State in particular is thus really responsible for this commitment.

Given these weaknesses, Mr Ribbe calls upon the economic and social councils to open and relay proper debates, namely those that put their finger on these failures. For Mr Ribbe, politicians do not want to or cannot be at the forefront of these debates. The Paris negotiations are indeed very necessary but their agenda lacks crucial points in the fight against climate disruption.

He added his concern that Europe is losing its technological leadership in the field of renewable energy. In fact now, China is the country that invests the most in green technologies. The opinion of the European ESC therefore places an emphasis on this essential fight that Europe must lead in this domain, particularly as the battle for green energy has already started several years ago. This fight is important to not only combat climate disruption but also to help create jobs and ensure energy independence.

For the European ESC, while the Paris negotiations can bring about positive developments, it is also possible that the results are limited, since the blind spots mentioned above will not be discussed. In this case, the European ESC recommends that the negotiations be discontinued.

In order to address these questions that remain in the shadows, the civil society can pressurise politicians but it is necessary to ensure that this pressure is strong enough. All major changes in society are brought about with the bottom-up approach rather than the top-down approach. It is also up to the civil society to determine good practices. The Summit on Climate and Territories in Lyon was, in this regard, quite positive, with numerous experiences and interesting initiatives being exchanged.

Finally, Mr Ribbe points out that it is not the Paris agreement as such that will be the most decisive but it is its effective implementation. However, this implementation is primarily the responsibility of the civil society as a whole. It cannot be a mere spectator in these negotiations but rather needs to play the role of a driving force. The new climate policy should not be imposed from the top, but has to be supported by all stakeholders. After COP 21, the European institutions need to structure the dialogue with civil society so that the implementation of the agreement can be made to satisfactory

effect. Furthermore, with regard to energy transition to a low carbon economy, Mr Ribbe highlights that a restructuring of energy production is essential so that the current monopoly of large groups does not hinder this development and participants from civil society can play their part.

Mindaugas Maciulevicius

Member of the European ESC,
Gr III/LT and author of the
opinion "*Implications of climate
and energy policy on the
agricultural and forestry sectors*"

Mindaugas Maciulevicius indicates that the study group that resulted in the opinion "Implications of climate and energy policy on the agricultural and forestry sectors", adopted in April 2015 by the European ESC, comprised 18 people and is pleased that a compromise was found.

He then outlines the main findings and recommendations of that opinion.

For the European ESC, climate change is a global challenge. When the EU and the member States determine their contribution to the global climate agreement, they should take into account the differences between the policies pursued on a global scale, and the impact of climate change and the possibilities for mitigating it. The EU policies must address the challenge of continued food security despite the increased demand while maintaining the competitiveness of the agriculture and forestry sectors and incentivising local production in the EU, without unnecessarily burdening farmers and forest owners. It is important that the Union sets an example in sustainable farming from an economic, social and environmental viewpoint. It is

also necessary that the EU policy framework be consistent and homogeneous.

The European ESC adds that it is important to tackle this issue globally to prevent the offshoring of production capacities that are energy-intensive and that generate high emissions to other parts of the world, which could even lead to an increase in total emissions while reducing the competitiveness of European agriculture and forestry sectors.

In addition, the decision to integrate the LULUCF (land use, land-use change and forestry) sector in the policy framework for the post-2020 scenario creates great uncertainty for the agricultural sector, and in some cases, the forestry sector. It is still unclear whether this integration will result in a sink effect or whether it will cause additional emissions in certain areas. Any decision must be based on scientific data and should be taken after an appropriate evaluation of the impact of the various options in the Member States.

In the context of decisions on the objectives of the Member States in reducing GHG emissions beyond 2020 in the agricultural and forestry sectors, the European ESC calls for flexibility, especially in Member States that currently have much lower carbon footprints in agriculture or forestry.

The European ESC also sees opportunities in these domains. In view of the highly favourable economic and social impact of the agricultural and forestry sectors, particularly for job creation in rural areas, the ESEC encourages the adoption of an active strategy that takes into account the potential of sustainable and economically viable growth of biomass as a source of bio-energy and bio-economy in general as well as sustainable intensive agriculture, which guarantees additional stable and high incomes for farmers, forest owners and rural communities, and promotes

investment in infrastructure and social requirements of rural areas.

Forests and wood products are capable of storing more CO₂. Active forest management and increased use of wood products can increase the absorption and storage of CO₂. We can expect additional substitution effects by replacing traditional products and materials with wood products.

The sectors of agriculture and forestry are complex biological structures, which have not been fully understood and for which it is not appropriate to propose or implement major changes by way of temporary solutions in order to achieve short-term goals. Deadlines aiming at 2020 and 2030 are too short in relation to the biological systems. Owing to the great diversity of local conditions and their sometimes unexpected nature, no general solution regarding biological systems must be proposed for the entire European Union territory.

For the European ECS, research, innovation and development are the main drivers of the transition towards sustainable agriculture and forestry, including for bio-energy and bio-economy, in line with the objectives of the climate policy. The ESEC calls upon the European institutions and the Member States to grant more funds to initiatives in this area, and also calls for a joint effort since discoveries are the result of the work of several research communities. The key to successful implementation of innovation is its active promotion, through advisory and educational organisations, vis-à-vis upon the European institutions and the Member States to

The policies of the European Union, in conjunction with the specific research and innovation programmes, combined with financial incentives for farmers and forest owners, should:

- promote the gradual transition towards agriculture models that do not use fossil fuels;
- focus on improving the efficiency of all production systems;
- promote more efficient use of resources, including land, water and nutrients.

Finally, Mr Maciulevicius emphasises that civil dialogue and citizen initiatives associating the stakeholders with the local, regional, national and European institutions are the most effective means to implement the policy framework that the agricultural and forestry sectors need. The Member States should share with each other the best examples of this type of cooperation, particularly successful public-private partnerships

In this context, the ESEC has tried to offer recommendations that reflect these aspects.

The opinion is divided into three areas:

- positive citizen dynamics that should be encouraged;
- the ESEC recommendations on the global dynamic that should result from negotiations and on the form thereof;
- new development models towards a just transition.

Ms Mesquida also insists on the fact that COP 21 must help stimulate other areas of negotiations.

With regard to positive citizen dynamics, the opinion points to numerous concrete initiatives, particularly in Mexico, California, Brazil or China. In the corporate world, the opinion also notes the progress achieved in terms of social and environmental responsibility, as well as the acceptance of responsibility among trade unions. The International Trade Union Confederation has established itself as a major player in the negotiations. Ms Mesquida further considers that a policy was passed when the International Secretary-General declared that there are "no jobs on a dead planet". The intellectual, philosophical and spiritual contributors also play a role in the debates since climate disruption causes a civilisational rupture.

Regarding the agreement, the French ESEC wants a comprehensive agreement that covers all States, a fair agreement that takes into account differences in historical responsibility and an ambitious agreement, that is to say the requirement of 2° threshold. While the French ESEC is concerned that this limit is not respected, it would like to emphasise the positive dynamics initiated by the European Union, such as the conclusion of bilateral agreements. Although these commitments are not enough, the fact remains that a positive collective dynamic, on the part of the States as well as civil

Céline Mesquida

Member of the French ESC
and co-author of the opinion
“Making a Success of the 2015
Paris Climate Conference”

Céline Mesquida says that the opinion “Making a Success of the 2015 Paris Climate Conference” has similarities with the positions expressed by the European ESC; which she said is a good sign that collaborations are possible.

She adds that the choice of working on the Climate Conference was motivated by the desire to ensure a promising future and to show that numerous initiatives have been undertaken. The French ESEC wanted to head this dynamic. Celine Mesquida also recalls that the Climate Conference is primarily about economic and trade negotiations and not just environmental negotiations as was the case in the 1980s. The challenges have thus been narrowed down to economic and trade bottlenecks.

society, is underway. This must be the main area of focus after COP 21 in Paris. The French ESEC also strongly emphasises the need to include in the agreement, specific components on the participation of citizens in decision making. The environmental dialogue requires a democratic framework owing to the divergent interests of different stakeholders.

The French ESEC also criticises the lack of transparency in the Green Fund mechanism. It therefore strongly recommends that the board be open to participation of organisations from civil society to further supervise the decisions and award criteria. As regards the financing of the fund, the French ESEC believes that it can be driven by redirecting subsidies currently granted for fossil fuels, by the air and maritime transport sectors as well as by a tax on financial transactions. Nevertheless, while debates on the issue have been ongoing for several years, it is clear that little progress has been achieved.

As for the new development models, Ms Mesquida says that the economic and financial system is not suited to financing the climate crisis. There are some driving forces, like the international carbon price, which the ESEC supports very strongly. The ESEC also concurs with the recommendations of the European ESC on the urgency to fight against fossil fuel subsidies. Similarly, the French ESEC supports most of the European ESC's recommendations on a just transition (social protection floor, socio-professional expectations in certain economic sectors, redirecting investments). The French ESEC has also issued an opinion on corporate social responsibility which highlights the benefit of international framework agreements in this regard. These tools exist and can help sustain the support towards a just transition. For the French ESEC, it is more efficient to use the existing tools and places of negotiations to complement the

Climate Conference, rather than include all devices in the Paris agreement at all costs.

Finally, the French ESEC notes that the issue of environmentally-displaced people is highly complex and that it cannot be reduced, as is too often the case, to a debate on the possibility of creating a new legal status. Other challenges, such as security or economic migration, are coupled with this issue. The French ESEC hopes that one draws upon relevant existing tools and possible expectations of migratory movements. Finally, it warns about possible legal distortions that would create a separate status.

Angelo Frébault

**President of the Economic,
Social and Cultural Council
(ESCC) of French Polynesia**

Angelo Frébault welcomes the strong mobilisation of Economic and Social Councils on the climate issue. After recalling the geographical characteristics of French Polynesia, Mr Frébault indicates that the recent report of the ESCC on social councils on the climate issue, sustainable governance of its marine heritage" is the result of an initiative aimed at creating collective awareness. Alongside this work, French Polynesia also welcomes at the end of July, a group of Polynesian leaders to intensify the deliberation of Polynesian territories and their joint actions to tackle the effects of climate disruption.

Mr Frébault is also honoured that the ESCC of French Polynesia is the voice of France's RESECs Association on common concerns and welcomes the quality of the work done by RESECs, such as the report of RESEC Atlantic (combining the RESECs of Brittany, Pays de la Loire, Poitou-Charentes and Aquitaine) on "prevention and management of coastal risks on the

Atlantic coast", the report of the Corsican RESEC entitled "Realities, characteristics, consequences of global warming and climate change in Corsica" or the classification as a UNESCO World Heritage site of the vineyards of Burgundy thanks to the efforts of Burgundy RESEC.

Patrick Galenon and Winiki Sage

Member of the ESCC of French Polynesia and co-rapporteurs of the report "*The future of French Polynesia facing sustainable governance of its marine heritage*"

Patrick Galenon recalls that since the beginning of the twentieth century, the average sea level has risen by 15 cm. However, 60% of the world population lives within 60km of the coast. He also reiterates that many technical instruments help measure the effects of global warming on the continental and ocean biosphere.

Mr Galenon points out the particular geopolitical context of the Pacific region, which plays a vital role in global climate regulation, food, industry, transport, recreation and technological innovation of tomorrow. This strategic importance has been noticed by the two superpowers, China and the US, as well as by India and Russia. After having long established economic partnerships with the governments in Africa, China is now extending its influence on the island States in the Pacific. The United States now gives high priority to Asia and the Pacific region. For its part, India is trying to take control of its "turf", the Indian Ocean, where China may also be involved. In its attempt to reaffirm its status as a major power, Russia, meanwhile, sees its future in

further strengthening its control over the north Arctic route.

Mr Galenon emphasises that if Europe is to maintain its position as maritime leader, it needs to perceive these ultra-marine areas as real economic and strategic assets, by devoting greater resources towards them. The European Union has nine outermost regions and 26 countries and territories overseas, making it the largest maritime power in the world. The maritime regions generate more than 40% of its GDP, with 3 million direct and indirect jobs.

The Small Island States are entirely composed of one or more islands or island groups and these represent 47 of the 193 member countries of the UN. Since 1991, they have come together under the Alliance of Small Island States (AOSIS) consisting of 39 members and 4 independent observer territories. These States are characterized by:

- High vulnerability to external shocks, such as environmental, economic or social crises;
- Fragility due to their small size, remoteness from major trading centres, their small market (supply - demand);
- A lack of resources.

This situation has worsened because of climate change, rising sea levels, the financial crises of 2007-2010 and food and fuel crises of 2007-2008.

In the tropics, corals contribute to the construction of structures acting as support for islands and coastal borders. However, corals cannot endure rising temperatures and it is estimated that a quarter (1/4) of the coral reefs in the Indian and Pacific Oceans were destroyed during the 1998 El Nino phenomenon and warming of waters that followed.

Winiki Sage adds that in French Polynesia, the 2mm elevation of the sea every year between 1950 and 2009 has caused widespread coastal erosion of

islands. Progressive and consistent flooding of several atolls, which threatens several Small Island States is one of the most dramatic consequences of climate change. These Small Island States, many of which consist only of atolls (Tuvalu, Maldives, Kiribati) further crystallise the concerns because of the narrowness of the land.

Mr Sage recalls that French Polynesia has taken consciousness of the threats of rising sea waters late, probably because it is not part of the Kyoto Protocol and does not participate in various international negotiations to lower production of greenhouse gases.

He adds that global warming affects people of all tropical islands, particularly the increase in number of devastating hurricanes. Water sources for low coral islands are also under threat. The World Bank experts believe that the decline in rainfall and rising sea levels could reduce freshwater lenses of the archipelago by 65%.

In addition, the rise in sea levels does not only indicate more severe and frequent floods in the coastal areas, but also transformations in depth for certain ecosystems. Erosion nibbles shores and crops become poorer because of saltwater intrusion into fresh water reserves. The vast majority of Polynesians lives along narrow coastal strips and the rise in sea level by a meter would have disastrous consequences for the economy of the territory and daily life. The complete submersion of the airport and part of the town of Faa'a (on the island of Tahiti and an international air connecting point), the degradation of beaches and coral reefs would severely affect the tourism industry, while that pearl culture would also be seriously disrupted.

Mr. Sage points out that without water and hinterland, many micro-States in the Pacific have already been compelled to adapt.

Regarding French Polynesia specifically, the country is facing an alarming decline in fish stocks from the Pacific, the impact of pollution, rising sea levels and pressure exerted on its marine heritage. A strict protection of 20% of each marine habitat to provide regeneration areas is an objective that French Polynesia has set, by deciding to create marine protected areas, particularly in the Marquesas and Austral Islands. Mr Sage insists that the development of a comprehensive scientific report on the environment and the mineral and biological potential is absolutely essential. To further understand the impact of global warming on the region, the ESCC recommends seeking technical and financial assistance from the State and the European Union in order to work together with institutions, research centres and competent bodies of the three Pacific communities in the Pacific to complete this impact study (IFREMER, BRGM, IRD, UPF, UNC, etc.)

With the report "The future of French Polynesia facing sustainable governance of its marine heritage", the ESCC of French Polynesia wished to study the peculiarities of the Polynesian sea space, its potential for real economic development while preserving and anticipating the phenomenon of climate change. The marine heritage referred to in the report extends from the coast of French Polynesia to the exclusive economic zone (EEZ), including lagoons and territorial waters. According to the ESCC, governance must here be understood as comprising all the tools and mechanisms on how to manage and make decisions. This term also means the respective positioning of multiple actors, public authorities and economic operators that may be involved in the context of their missions and jurisdictions. Finally, it emphasises on the manner in which relations between these different actors can be established and consolidated in order to achieve appropriate and equitable

management of different sectors related to the sea.

Given the limited land resources, size, diversity and the richness of its maritime space, it is high time that French Polynesia be part of a voluntary Ocean-oriented development approach. Enhanced and sustainable governance should enable the country to direct its economic and social development around a true “blue economy”. Through past experiences and present observations on the field, the ESCC calls for actions to maintain in good condition the natural ecosystems of Marquesas, Austral, Tuamotu-Gambier and the specific and touristic features of the Society Islands.

Sascha Gabizon

Executive Director of Women in Europe for a Common Future - WECF and representative of the major group of the United Nations “Women and Gender Constituency”

Sascha Gabizon points that the major UN group “Women and Gender Constituency” was formed in 1992 and consists of over 800 organisations highly committed to climate negotiations and the implementation of Sustainable Development Goals (SDGs).

Ms Gabizon recalls that poor people are mostly women, in a proportion of about 60%. This is explained by the persistence of profound discrimination that prevents women from enjoying the same rights and equal economic opportunities. 120 countries still actively discriminate against women (prohibition of having a bank account, for example). In France, bank autonomy was granted only in 1965. It is also noted that, traditionally, women are

obliged to look after home and family, and sometimes risk being abused if they do not fulfil their household tasks satisfactorily.

Ms Gabizon insists that climate disruption has the effect of further increasing inequalities, in particular those relating to gender.

For example, in Georgia, 50% of the rural population is dependent on fire wood for heating and cooking, which is a main health problem. According to the WHO, there are approximately 1.5 million deaths per year globally due to indoor air pollution from unsafe fuels including fire wood. And the majority of victims are women and children. In addition it is an environmental and climate problem. The fire wood often comes from illegal logging, and is one of the reasons for erosion and increased flooding in Georgia. Ms Gabizon gave as an example how her NGOs and others are training local craftsmen and women to build low-cost solar water heaters and energy-efficient stoves as a solution. With a minimal investment by the state, all of the rural population could have safe and renewable energy almost immediately. There is no reason to wait.

Regarding the fight against fossil fuel subsidies, Ms Gabizon reaffirms her commitment in this fight but stresses that it is first necessary to analyse the domestic energy demands and to find alternatives. Eliminating fossil fuel subsidies without providing affordable energy alternatives would directly impact the poor.

Ms Gabizon draws attention to the fact that there are few climate-mitigation policies that specifically take the poor into account. She recommends that all national climate plans (NAMA) should incorporate a pro-poor and gender-equality dimension. Women, – often due to social gender roles (not allowed to go out alone, higher illiteracy) – figure among the majority of deaths following climate-related disasters,

for example among the death caused by the Haiyan typhoon in the Philippines in 2013, 80% were women.

Ms. Gabizon also states that women often have fewer resources to adapt to climate change, and lower resilience. In rural South Africa, for example, if crops are devastated for climatic reasons, women often have no reserves, no provisions or bank accounts to get a loan, and might lose all land and property as a result, to end up as beggars. Climate adaptation policies need to help low-income women with social insurance so that they can overcome a bad harvest or other climate-related set-back.

With regard to the Paris Agreement, the position of the major group "Women and Gender Constituency" is that this agreement should be based on respect for human rights and gender equality. These dimensions should be included not only in the preamble of the agreement, Ms Gabizon also wishes that they be integrated within the various decision-making mechanisms. She insists that special attention must be paid to local situations and conditions of vulnerability of women, particularly in rural areas, and that women be made stakeholders in decision-making and consultative processes for climate negotiations. As such, the major group "Women and Gender Constituency" has established a wide network including both, women who already assume decision-making responsibilities as well as those from the local grassroots level. This network helps create strategic partnerships and encourages women to engage in policy dialogue on climate.

Ms Gabizon wants specific funding allocated to gender-equitable and pro-poor climate measures, as the existing funds from the Green Climate Fund will most likely go to very large scale projects, which may ultimately fail to support vulnerable populations.

Furthermore, to achieve the SDG commitments, European countries must maintain their 0.7% developing funding target, in addition to the \$100 billion promised to the Green Fund. This amount is not very significant compared to the annual funding dedicated to development currently by the poorest of the poor: an estimated \$300 billion are sent by poor migrants themselves, to support their families and for the development of their countries of origin.

Ms Gabizon finally highlights the local projects involving conversion of households into renewable energy producers that her organisation is developing in Eastern Europe with women. The involvement of women is *a priori* difficult since the energy market in general is a largely male-dominated sector. Their projects include training at least 50% women in renewable energy and energy efficiency (insulation, solar energy). Ms Gabizon says that to her knowledge, her organisation is one of the only one proposing this type of project on a national scale involving a partnership with the government. It is indeed very difficult to obtain funding for such projects, thus on this matter she speaks from experience.

Pierre Manenti
Research Director at
CliMates and member
of the UN major group
"Children and Youth" (YOUNGO)

Peter Manenti recalls that young people represent 16% of the European population and 26% of the world population and that 41% of Africa's population is under 15 years of age. The effects of climate change on tomorrow's world thus directly impact young people.

Peter Manenti presents CliMates, an NGO based in France and with liaisons in 45 countries and then presents the three objectives of the major group Youngo, namely:

- to educate young people and give them the tools to engage themselves in the fight against climate disruption.

Mr Manenti particularly highlights innovative tools such as serious game (virtual role plays initiated in the 1920s), for example *COP in the city* or *Heat the wave in my city*. *COP in my city* has sensitised about 10,000 young people in 2014 about the climate issue.

- to encourage policies promoting education in environment and sustainable development (EESD) with local and regional partners in order to inspire young people on this issue.

Mr Manenti stresses that the local dimension of EESD allows young people to take concrete action in their region, which is a strong motivator. It also calls for greater integration of youth in conferences focusing on innovation and climate change, so that they are well aware of the reality of what the climate problem is, along with possible solutions of tomorrow.

- to engage in advocacy efforts with representative authorities so that young people become real stakeholders in different decision-making processes.

Mr Manenti welcomes in this respect the initiatives of ESEC, which has been integrating young people in its group since 2008, and encourages other Councils to follow the same path. He says that the voice of youth can count, as in the case of the Bonn negotiations where the issue of education was added to the agenda of debates, thanks to the demands of the YOUNGO group.

Discussion

Karl Walsh

First Secretary (Agricultural Attaché), the Irish Embassy in France

Ireland supports the questions that Mr Maciuvelicius raised. One of the most important conclusions reached by the States during the meeting last October was that forest areas could be included, particularly for GHG reduction measures.

What is the status of the points brought up in this domain, the use of lands and forests? What are the points raised by the UCF in this domain?

Mr Maciuvelicius

Reforestation is a good solution to fight against global warming. For the time being, it is simply being discussed. It's a complex issue. Part of Europe is still undecided.

Conclusion and cloture

Jean-Paul Delevoye

President Delevoye thanked the European ESC, its president Henry Malosse, the French ESEC, and all their teams and collaborators for the quality of the debates.

He then stated several conclusions.

Europeans have a major responsibility. Europe is expected to lead by example, and must do so. It has an extremely important role to play. There is a lot of money going around in the world, so the main obstacle is not money, but politics. Trade unions mentioned that industries emitting large amounts of CO2 might get outsourced. This risk makes it necessary to have an international approach and a high degree of solidarity.

The citizens of the world are paying close attention to the quality of the political decisions that will be taken in Paris.

The success of the Climate Conference will principally be due to societal choice and our views on the youth, on women, and on changing behaviours, that is, our consumption patterns, production methods, and our respect for nature. It represents a hope, not punishment. It is a new step for civilisation.

As far as the Green Fund is concerned, even if the agreement is modest, its application should be ambitious. The degree of financial engagement for its application will be a major political decision. Nothing will be possible without international solidarity and engagement. 100 billion dollars are nothing compared to the planet's heritage.

The press statement was read out.

Press Release

Monday, 13 July 2015

At the initiative of the French Economic, Social and Environmental Council and the European Social and Economic Committee, representatives of the European ESCs and RESCs, groups representing civil society at the United Nations, and several international organisations met in Paris a few months before COP 21 to debate the impact of climate disruption on jobs and people.

The participants agreed that it was critically important to:

- maintain, via verifiable national commitments, CO2 emissions at a level that will limit global warming to less than 2 degrees, as working conditions have already become more difficult and precarious in certain sectors, such as agriculture and construction;
- have an ambitious, fair, and legally binding agreement among all the States, which would be based on shared but differentiated responsibility;
- have enough funding so that all the countries in the world, especially the most vulnerable ones, can commit to mitigation and adaptation efforts.

Beyond negotiations, the participants welcomed the gradual increase in global awareness and grassroots mobilisation, which are essential for the success of the negotiations and for the solutions desired by COP 21's French Presidency to be accepted.

The participants underscored the need to encourage a transition towards a low-carbon economy, which will lead to development and job creation. They also highlighted the importance of a social dialogue that would take into account the challenges of professional training and a fair transition.

They emphasised the fact that it was important to start thinking about how COP 21's conclusions could be implemented, with respect to the negotiations regarding the post-2015 agenda. They also emphasized the fact that European and national policies would need to be reoriented, and that civil society, particularly the ESCs, should play an essential role in developing and monitoring the implementation of these policies.

Co-organisé par
le Conseil économique, social et environnemental
et le Comité économique et social européen



Comité économique et social européen



CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL
9, place d'Iéna - 75775 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 43 60 00
www.lecese.fr

Crédit photos : label COP 21



Comité économique et social européen

Séminaire des CES européens sur la Conférence Climat, ses enjeux, ses promesses

Des représentants des CES européens et de la société civile, réunis à Paris pour débattre de l'enjeu du dérèglement climatique pour l'emploi et les populations se sont entendus sur l'importance décisive de 3 objectifs pour la négociation climatique:

- maintenir, via des engagements nationaux vérifiables, les émissions de CO2 à un niveau permettant d'éviter une hausse de la température de plus 2 degrés;
- un accord ambitieux, équitable et juridiquement contraignant engageant tous les Etats sur la base d'une responsabilité commune mais différenciée ;
- un financement suffisant pour permettre à tous les Etats de la planète et notamment aux plus vulnérables de s'engager dans des efforts d'atténuation et d'adaptation.